

Territoires - Paysage | Janvier 2020

LA MONTAGNE PYRÉNÉENNE

CARNET D'ÉTUDE DES PAYSAGES DU MASSIF OCCIDENTAL



Photo de couverture : Vallée d'Aspe, crédit AUDAP

Crédits dessins et croquis : AUDAP

Rédaction : AUDAP

Conception & réalisation graphique : AUDAP

SOMMAIRE

Préambule	P.4
Montagne, massif, quelle(s) définition(s) ?	P.6
La montagne dans les paysages du quotidien et dans les représentations culturelles.....	P.8
La diversité de paysages du massif pyrénéen occidental	P.10
La prédominance des paysages agro-pastoraux et forestiers	P.16
L'eau dans les paysages de la montagne pyrénéenne occidentale	P.26
Les éléments bâtis dans les paysages pyrénéens occidentaux	P.28
L'usage pluriel de la montagne	P.34
Un cortège d'outils de préservation en voie de renforcement	P.36
Axes de travail imaginés	P.39
Bibliographie	P.42



Le massif pyrénéen occidental est une spécificité de la région Nouvelle-Aquitaine. Il fait le lien entre plusieurs territoires voisins : montagne basque française, navarraise et de Guipuzcoa, béarnaise, de Bigorre et d'Aragon côté espagnol. Chacun de ces territoires a apprivoisé ce bien commun à sa manière, avec sa propre culture et ses propres pratiques.

L'interdépendance de ces territoires voisins les a pourtant conduits à tisser une histoire commune. Ils partagent aujourd'hui de nombreux enjeux liés à l'évolution du massif : préservation de la diversité paysagère et culturelle ; préservation des patrimoines environnementaux, paysagers et bâtis ; évolution des pratiques agricoles et transformation des paysages ; aménagement et valorisation des territoires ; revitalisation et revalorisation des centralités villageoises ; maîtrise des mobilités ; suivi de la démographie ; appréhension des changements climatiques et évolution des modèles économiques liés au tourisme (stations de ski, hébergement,...), etc.

Le présent carnet propose d'aborder ces différentes thématiques à travers le prisme d'une approche paysagère avec une vision large du massif pyrénéen occidental. Ainsi, un certain nombre d'enjeux sont soulevés sans pour autant prétendre volontairement à l'exhaustivité, ni à la hiérarchisation. Laissant ainsi à chacun la possibilité de se positionner pour orienter les choix d'investigation futurs.

Cette vision élargie devrait à terme, contribuer à sa mesure à faciliter la diffusion et le partage de démarches d'aménagement et de préservation des paysages et des territoires du massif pyrénéen occidental.

*Silhouettes de l'Otsogorria, du Sarimendi et du Baratchégogna,
prise de vue depuis la RD26, kayolar d'Arhanolatze
Source photo : Audap*

MONTAGNE, MASSIF, QUELLE(S) DÉFINITION(S) ?



Vue sur le Soum d'Ypy et le village d'Etsaut depuis le village de Borce - Montagnes béarnaises
Source photo : Audap

Larousse

Montagne : « Élévation du sol, naturelle et très importante. Région de forte altitude, et en particulier lieu de séjour en altitude, pour le repos, les vacances ou le sport. »

Massif : « Ensemble géologique qui se distingue morphologiquement, structuralement et pétrographiquement de son contexte. »

La loi Montagne (1985)

Les zones de montagnes « se caractérisent par des handicaps significatifs entraînant des conditions de vie plus difficiles et restreignant l'exercice de certaines activités économiques. Elles s'appliquent sur les communes ou parties de communes caractérisées par une limitation considérable des possibilités d'utilisation des terres et un accroissement important des coûts des travaux. »*

Les zones de massifs « comprennent l'ensemble des communes classées en zone de montagne ainsi que les territoires adjacents que sont les espaces de piémont et les centres urbains des entrées de vallée, qui forment, avec les communes de montagne, des entités territoriales cohérentes. »*

NB : « Seules les zones de montagne sont à prendre en compte lorsqu'il s'agit de déterminer l'application des dispositions d'urbanisme de la loi montagne. »*

*Source : « *Le champ d'application des dispositions d'urbanisme spécifiques aux zones de montagne en France métropolitaine, Loi Montagne, Fiche n°1* », Ministère de la cohésion des territoires, Version octobre 2018

Le Parc National des Pyrénées

« Le Parc National des Pyrénées s'étend sur six vallées se distinguant chacune par des richesses et des paysages qui lui sont propres. [...] Comme tous les parcs nationaux, le Parc National des Pyrénées se compose d'un « cœur » et d'une « zone d'adhésion ». Le cœur du Parc National s'étend sur des territoires d'altitude ne descendant jamais en dessous de 1 067 mètres et culminant à 3 298 mètres d'altitude à la Pique Longue du Vignemale. » (Source : Parc National des Pyrénées)

La Charte de développement durable de la montagne basque (2007)

La charte de la montagne basque porte un projet de développement durable pour un territoire couvrant l'ensemble des communes du Pays basque situées en zone montagne et/ou en zone massif. Alors que la montagne béarnaise a un relief montagneux très marqué (avec le Pic du Midi d'Ossau comme point culminant à 2 885 m), la montagne basque, située à l'ouest du Pic d'Anie (2 504 m), se caractérise par une plus faible altitude mais de fortes pentes.

Le projet de parc naturel régional montagne basque (2019)

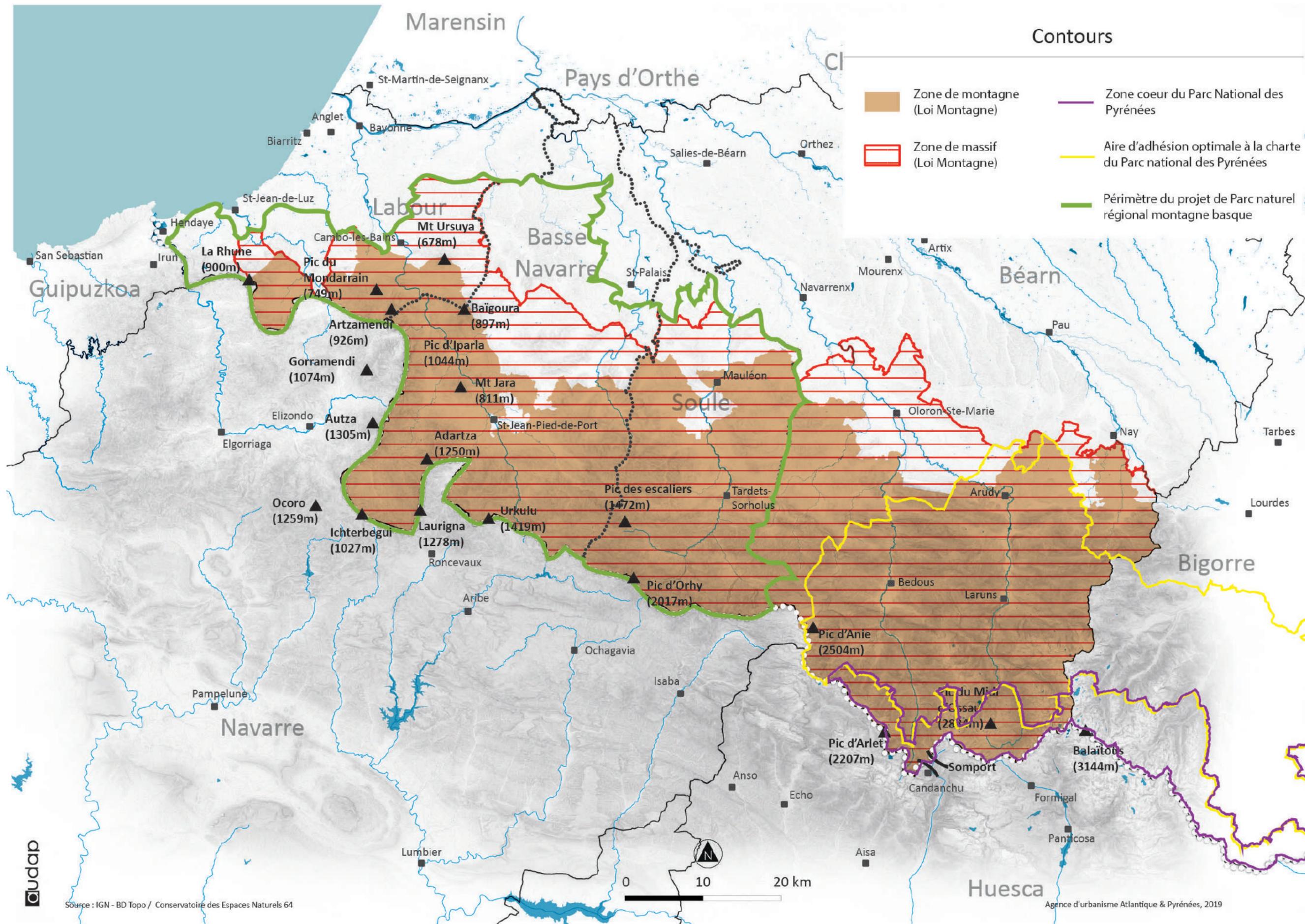
Le périmètre retenu pour le projet de parc porte à la fois sur la zone montagne, la zone massif et les collines périphériques. Le projet met en avant l'importance d'impliquer une majorité de territoires agricoles, y compris ceux situés au-delà de la zone de massif, afin de s'inscrire dans une dynamique de projets en cours (territoire ayant des habitudes de travail et de concertation) visant à répondre à l'enjeu de déprise agricole (via le programme LEADER) sur l'ensemble du territoire.

Les paysages de massif, un concept

Pour faire référence à la montagne et en étudier les paysages, le critère d'altitude apparaît important mais n'est pas suffisant. L'émergence de silhouettes, les pentes, la géologie, les activités, les formes urbaines et bâties, le climat, sont tout autant des critères qui caractérisent les paysages de montagne.

La notion large de zone de massif qui comprend piémont, vallée et montagnes d'altitude permet une approche cohérente des paysages de la montagne et de leur fonctionnement. L'étude présente parlera alors de paysages de massifs au sens large.

NB : la notion de massif pour désigner un ensemble de montagnes en particulier sera également évoquée. Le nom du massif sera alors systématiquement cité (ex : le massif des Arbailles, le massif du Mondarrain, etc.).



LA MONTAGNE DANS LES PAYSAGES DU QUOTIDIEN ET DANS LES REPRÉSENTATIONS CULTURELLES



La présence des montagnes au quotidien

Les habitants du Pays Basque et du Béarn entretiennent une relation visuelle permanente avec les montagnes. Même en habitant en dehors du massif, la silhouette des montagnes forme souvent une toile de fond, point de repère à la fois géographique et relevant du paysage intime de chacun : le Massif de la Rhune (900 m) perçu depuis le littoral basque, le Massif du Pic du Midi d'Ossau (2884 m) perçu depuis Pau et les coteaux alentours, l'Ursuya et le Baïgura perçus depuis la Vallée de la Nive et les collines de Mixe, etc.

La proximité des montagnes se ressent également dans les matériaux de construction : galets, pierres.

Les activités pastorales transhumantes rappellent également par le déplacement des troupeaux la proximité et les relations d'interdépendance entre plaine et montagne.

ENJEUX

- La valorisation des paysages de montagne du quotidien
- La préservation et la promotion de la culture (orale, bâtie) en lien avec la montagne

La Rhune en arrière plan, composante majeure du paysage du quotidien des Labourdins - Prise de vue depuis la baie de Saint-Jean de-Luz

Source photo : Audap

FOCUS : Montagnes, mythes et légendes

Le massif pyrénéen occidental exerce une fascination séculaire auprès des peuples basques et béarnais et occupe une place importante dans les croyances populaires, les mythes et les légendes. Les différents cromlechs proto-historiques qui jalonnent la montagne, témoignent d'ailleurs de l'attachement à la montagne et des croyances très anciennes développées dès les premiers peuplements de la montagne.

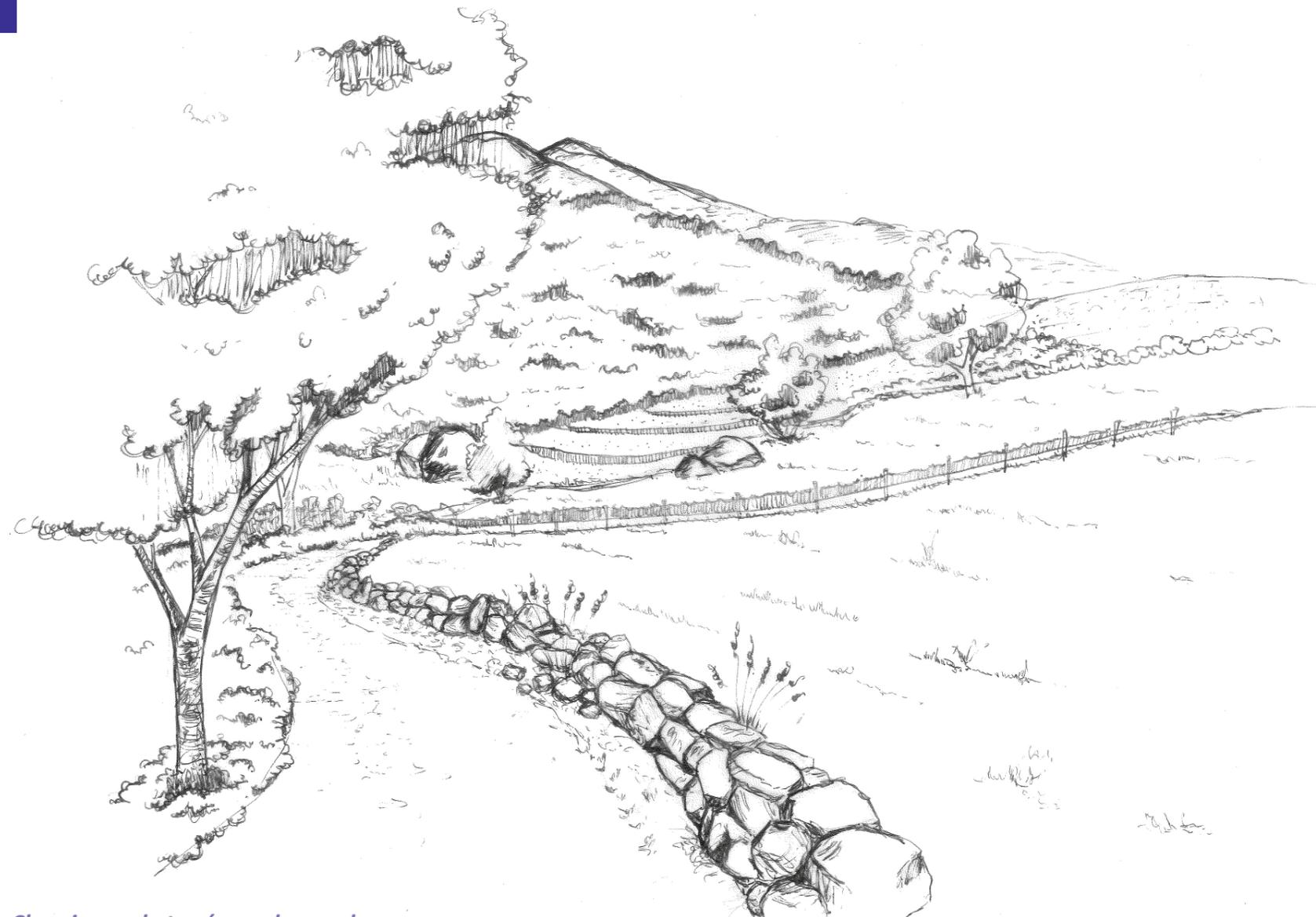
Ainsi dans la mythologie basque, la montagne est le domaine des divinités et des créatures surnaturelles. Mari, la Déesse-Mère primitive qui représente la nature et qui apporte fertilité à la terre et au peuple, vit dans une caverne en haute montagne. Herensuge, le serpent géant à sept têtes, à qui sont rattachés de nombreux contes, a pour réputation d'être endormi sous la Rhune, de vivre dans les grottes d'Azalegui ou d'Ertzagania, ou sur la montagne d'Ahuski, ou le mont Aralar. Les Basajaunak vivent quant à eux entre forêts et pâturages et affectionneraient la montagne d'Iraty. À la fois craints et respectés, ils protègent bergers et troupeaux. Outre ces divinités et créatures, la montagne abrite bien d'autres êtres surnaturels comme les Laminak, le Tartaro, etc. Une autre légende veut qu'au sommet de La Table des Trois Rois (Hiru Errege Mahaia en Basque), montagne qui fait la jonction entre la Navarre, l'Aragon et la Vallée d'Aspe en Béarn, les trois régents de ces provinces se retrouvaient pour partager un bon repas.

En Béarn, la montagne prend également une part importante dans les croyances populaires et les légendes. Les noms des sommets eux même évoquent des histoires. Ainsi, le Pic du Midi d'Ossau, le plus haut pic du Béarn, est familièrement appelé le « Jean-Pierre » par les béarnais. On prête plusieurs explications à cette appellation. Ce nom viendrait de la déformation de « géant de pierre », ou bien de la tradition ossaloise d'appeler le fils aîné Jean et le cadet Pierre, ou encore des frères bergers Jean le petit et Pierre le colosse, jaillis du volcan de l'Ossau puis pétrifiés par une sorcière pour immortaliser leurs exploits aux combats, repoussant les envahisseurs barbares. Les Pyrénées béarnaises abritent également des créatures surnaturelles. On retrouve ainsi le petit génie Truffandec plutôt sympathique au demeurant, mais qui aurait la réputation d'être responsable de chapardages. Ou encore les Hades, sortes de fées habitant les mégalithes, les grottes et bords des cours d'eau, prévenantes avec les paysans lors des travaux agricoles. La montagne béarnaise et plus généralement gasconne recèle de contes et de personnages de légendes.



*Le Pic du Midi d'Ossau, encore appelé le « Jean-Pierre » par les Béarnais, abrite de nombreuses histoires et légendes
Source photo : Parc national des Pyrénées*

LA DIVERSITÉ DE PAYSAGES DU MASSIF PYRÉNÉEN OCCIDENTAL



Chemin rural et prés au-dessus du village de Laruns, Vallée d'Ossau
Source dessin : Audap/F. Véron

Une richesse de formes, de noms et de motifs

De nombreux sites et une toponymie riche évoquent la diversité des paysages de montagne, tant en Pays Basque qu'en Béarn : Mont Ursuya, Montagne du Rey, Massif des Arbailles, Pic d'Arnoussère, Col de Roncevaux, Gorges de Kakuetta, Défilé de la Nive, Crête de l'Ours, Plateau d'Ourdinse, Aiguilles d'Ansabère, Orgues de Camplong, Pas de Roland, Cirque d'Anéou, Artxamendi, Soum d'Aas, St-Pée d'en Bas, St-Pée d'en haut (en Béarn), etc.

(NB : le suffixe « mendi » signifie montagne en Basque et « soum » signifie sommet en béarnais.)

Des caractéristiques géomorphologiques et paysagères propres à chaque vallée et chaque sommet

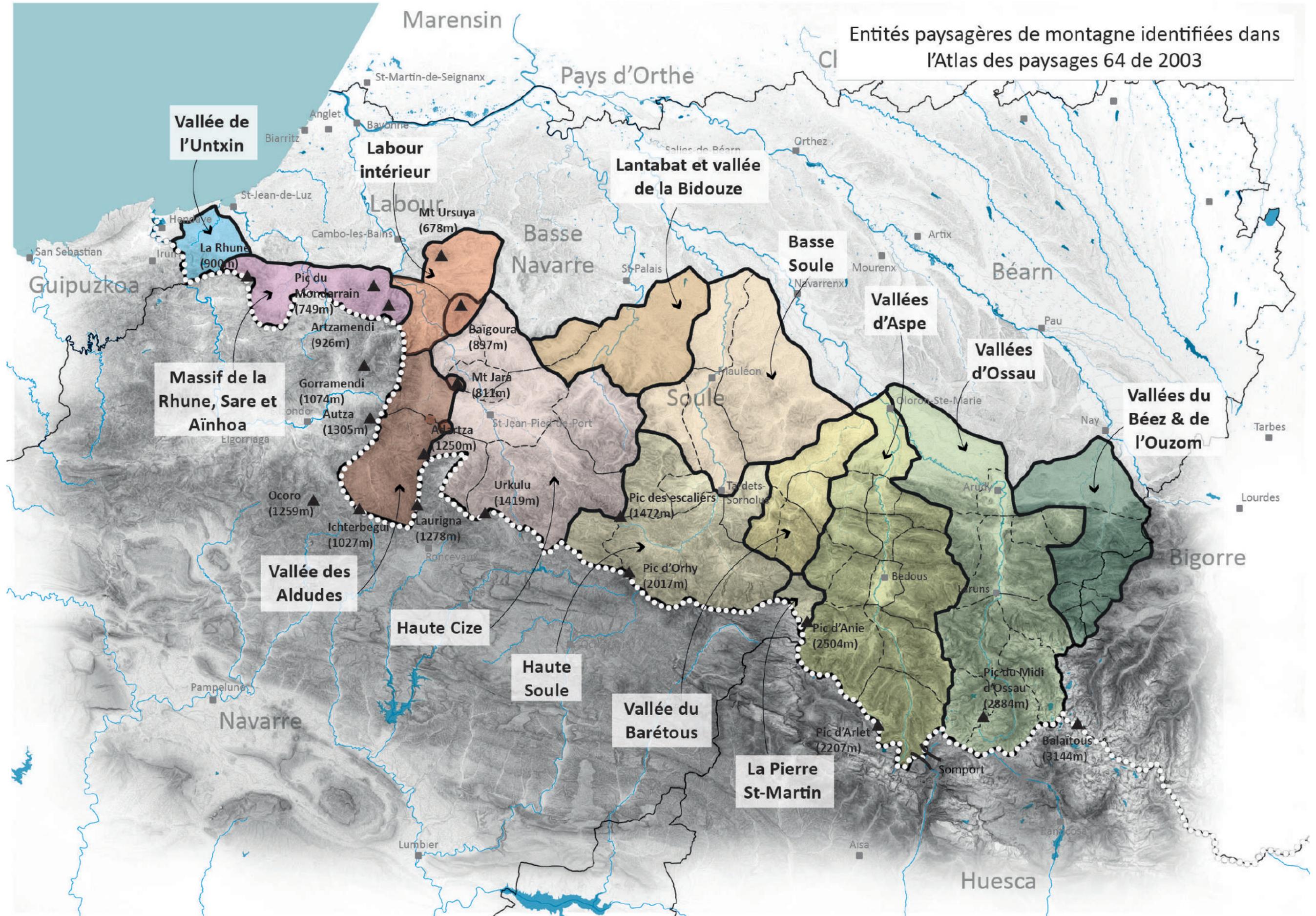
Au-delà des composantes systématiques des paysages de montagne (pentes marquées, versants pâturés ou cultivés (Vignoble d'Irouléguay, etc.), forêts d'altitudes, estives, minéralité, villages patrimoniaux), chaque massif et chaque vallée possède sa propre morphologie et ses propres caractéristiques paysagères : paysages karstiques du massif calcaire des Arbailles, paléo-volcan du pic du Midi d'Ossau, Montagnes basses du massif du Mondarrain et de la Rhune, vallée ample des Aldudes, etc.

Cette diversité paysagère est cartographiée dans l'Atlas des Paysages des Pyrénées Atlantiques de 2003 (cf carte ci-contre). Cet atlas est en cours d'actualisation.



Vignobles d'Irouléguay sur les pentes du mont Jara
Source dessin : Audap/F. Véron

Entités paysagères de montagne identifiées dans l'Atlas des paysages 64 de 2003



Le massif rétro-littoral de la Rhune (900 m)



Prise de vue en mer au large de la Corniche - Montagnes basques - Source photo : Audap

Les montagnes basses et arrondies du Labourd

- Pic d'Ourrezti (690 m), pic du Mondarrain (749 m), Artzamendi (926 m), Iguzki (844 m)

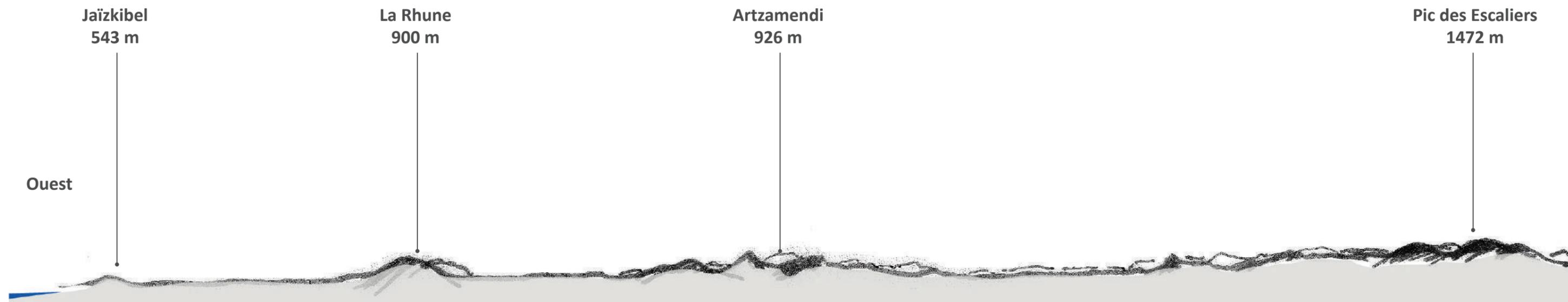


Prise de vue Errebi, Aïnhoo - Montagnes basques
Source photo : Audap

Les flancs cultivés du mont Jara (897 m)



Prise de vue Iroulégu - Montagnes basques
Source photo : Audap



Les pentes marquées de la vallée des Aldudes



Prise de vue Garralda - Urepel - Montagnes basques
Source photo : Audap

Les affleurements rocheux des montagnes de Haute Cize (Mont Urkulu - 1419 m)



Prise de vue depuis le Mont Urkulu - Montagnes basques
Source photo : CPIE Pays Basque

Les gorges dans les vallées de Haute Soule



Gorges d'Ehüjarre - Prise de vue depuis Sainte-Engrace - Montagnes basques - Source photo : Audap

Pic d'Anie
2 504 m

Pic du Midi d'Ossau
2 884 m

Est

Profil montagnard vue depuis le Sud

Les coteaux et prairies bocagères du piémont Oloronais



Prise de vue depuis Buzy - Montagnes béarnaises
Source photo : Audap

Le bocage résiduel entre vallée d'Aspe et vallée de Barétous

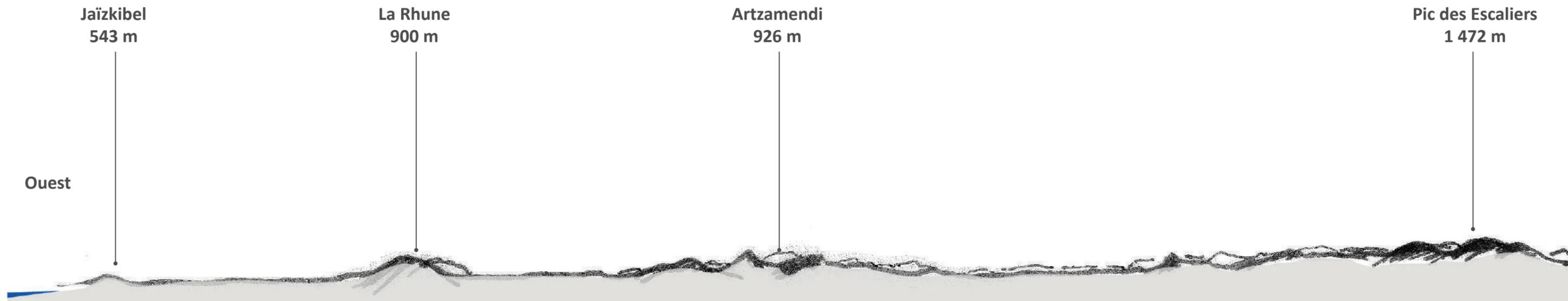


Prise de vue depuis Lourdios-Ichère - Montagnes béarnaises
Source photo : Audap

Le cirque glaciaire en amont de la vallée d'Aspe



Cirque de Lescun - Montagnes béarnaises
Source photo : Audap



Lac de haute montagne



Lac de Lhurs - Montagnes béarnaises
Source photo : Audap

Les silhouettes villageoises en vallée d'Ossau



Laruns - Montagnes béarnaises
Source photo : Audap

Plateau en amont de la vallée de l'Ouzom



Plateau du Litor - Montagnes béarnaises
Source photo : Audap

Pic d'Anie
2 504 m

Pic du Midi d'Ossau
2 884 m

Est

Profil montagnard vue depuis le Sud

LA PRÉDOMINANCE DES PAYSAGES AGRO-PASTORAUX ET FORESTIERS



Par leur contribution à l'emploi, à l'entretien des sols, à la protection des paysages, à la gestion et au développement de la biodiversité, l'agriculture, le pastoralisme et la forêt de montagne sont reconnus d'intérêt général comme activités de base de la vie montagnarde et comme gestionnaires centraux de l'espace montagnard. »

Extrait du Code Rural, art. L113-1.

(Source : Charte de développement durable de la montagne basque)



Parcours de transhumance pour conduire les troupeaux en estive - Vallée d'Ossau

Source photo : Commission syndicale du Haut-Ossau

Le pastoralisme, une activité ancestrale qui a façonné et façonne encore les paysages de montagne

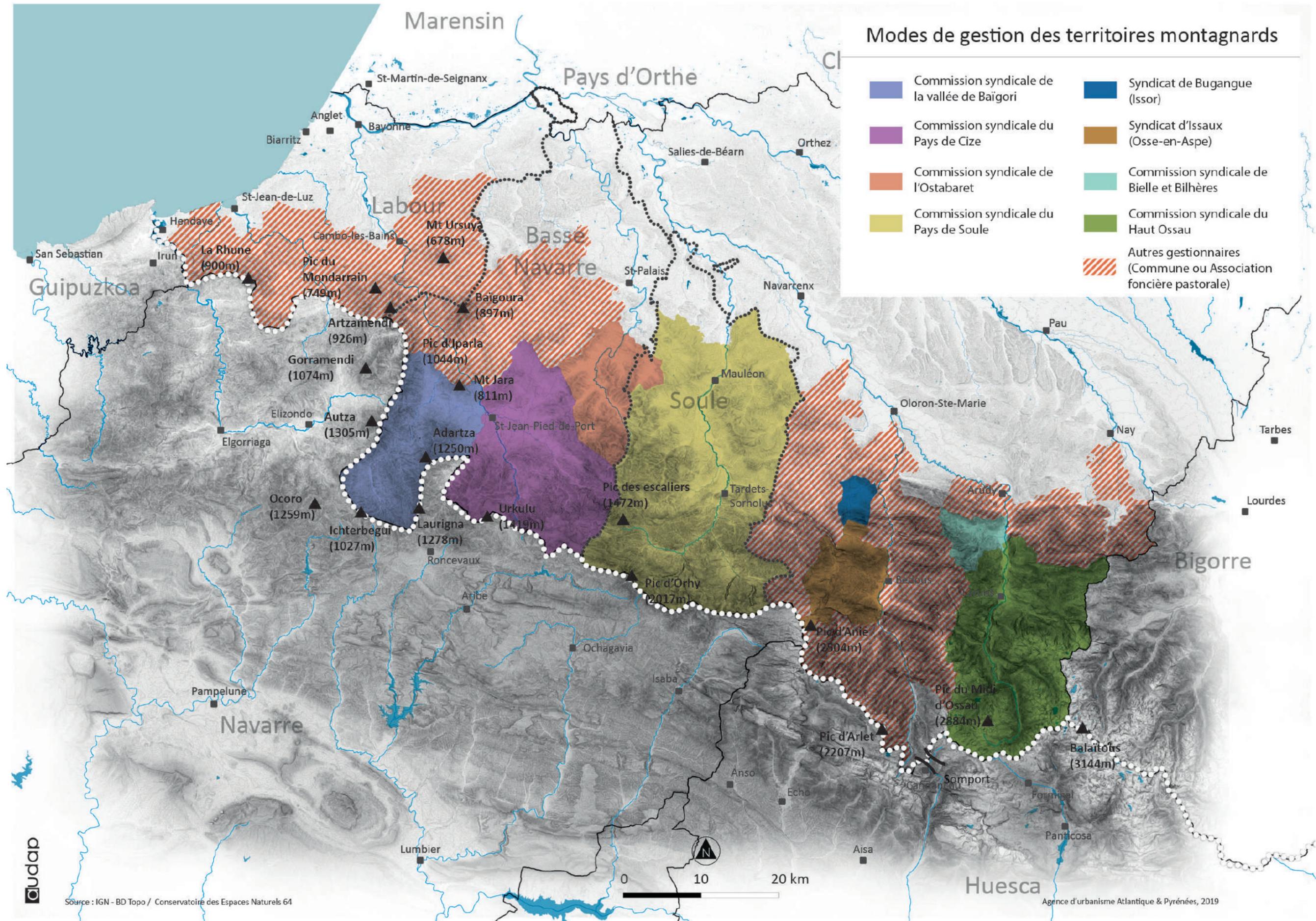
Les études archéologiques montrent des traces d'activités pastorales en montagne pyrénéenne occidentale remontant à la fin du néolithique, il y a près de 3 000 ans (*source : Les mémoires de la montagne basque, Cf. bibliographie*). En Pays Basque et en Béarn, cette activité a largement contribué à maintenir l'équilibre entre paysages ouverts de prairies et paysages refermés de landes et de forêts.

Ce type d'élevage intimement lié à l'espace montagnard a traversé les âges. Bien qu'adaptés aux exigences et normes sanitaires contemporaines, les fondements de la pratique subsistent : une exploitation étagée de l'ensemble des ressources herbagères, en fonction des saisons, depuis le piémont en basse altitude jusqu'aux estives de haute montagnes, en passant par les fonds de vallées. Transhumance, écobuage et fauchage font toujours partie du cortège de pratiques inhérentes à l'activité pastorale.

La gestion d'un bien commun

L'activité pastorale repose sur une utilisation maîtrisée et partagée de la ressource herbagère tout au long des parcours conduisant en estive. Cette ressource est considérée comme étant un bien commun dont peuvent jouir tous les troupeaux. Aucun éleveur, berger ou pâtre n'en est propriétaire. Ces prairies représentent des parcours de pâtures qui sont la propriété des commissions syndicales, des communes ou d'associations foncières pastorales. Leur utilisation fait toujours l'objet de règles.

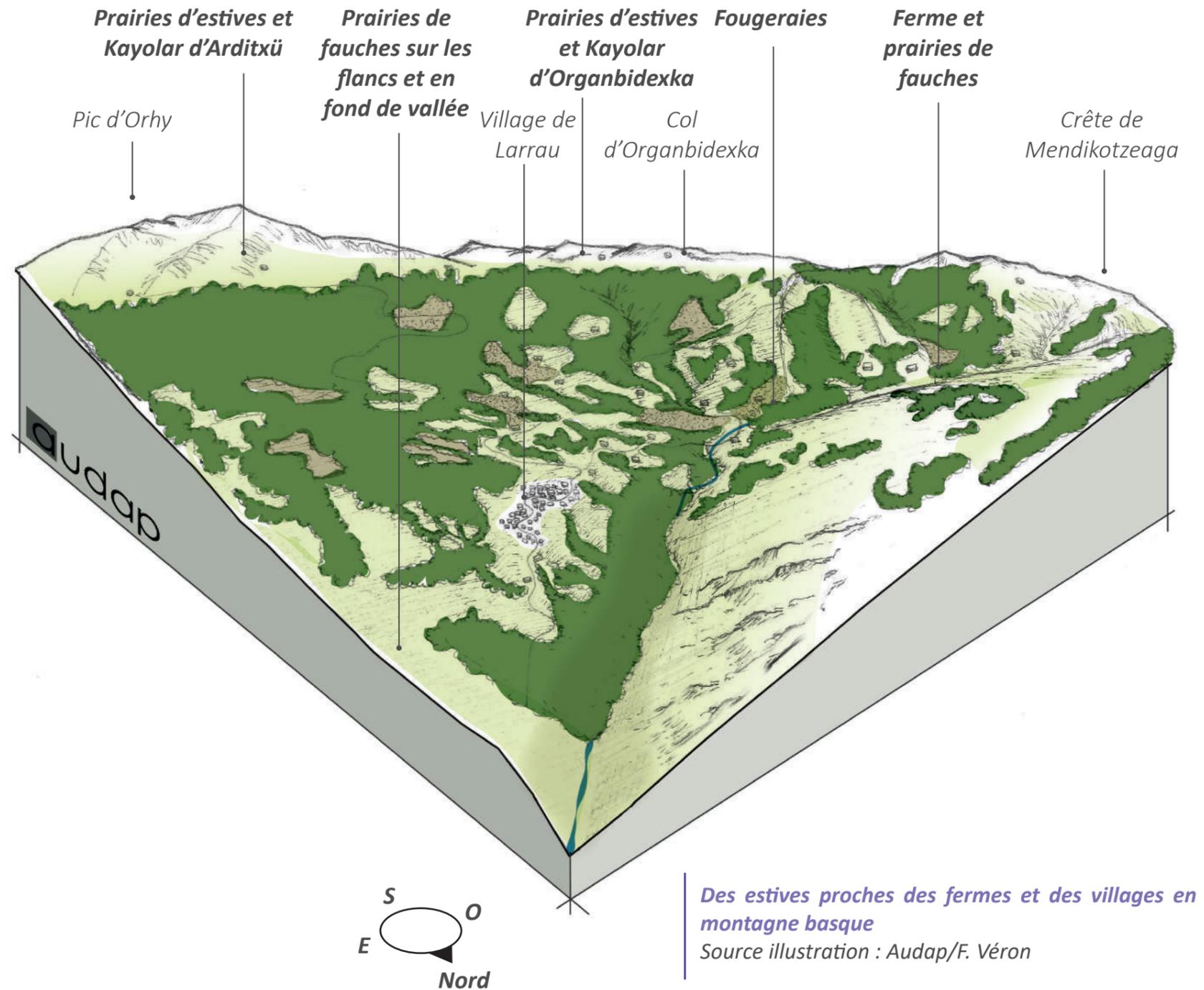
Les commissions syndicales, forme d'organisation la plus répandue en Béarn comme en Pays Basque, regroupent éleveurs et professionnels du pastoralisme. On retrouve également des associations foncières pastorales, ainsi que des propriétés communales. (Cf carte page ci-contre).



Des prairies à tous les étages



*Parcours d'estives et kayolars d'Azpildoya
Larrau - Montagne basque
Source photo : Audap*



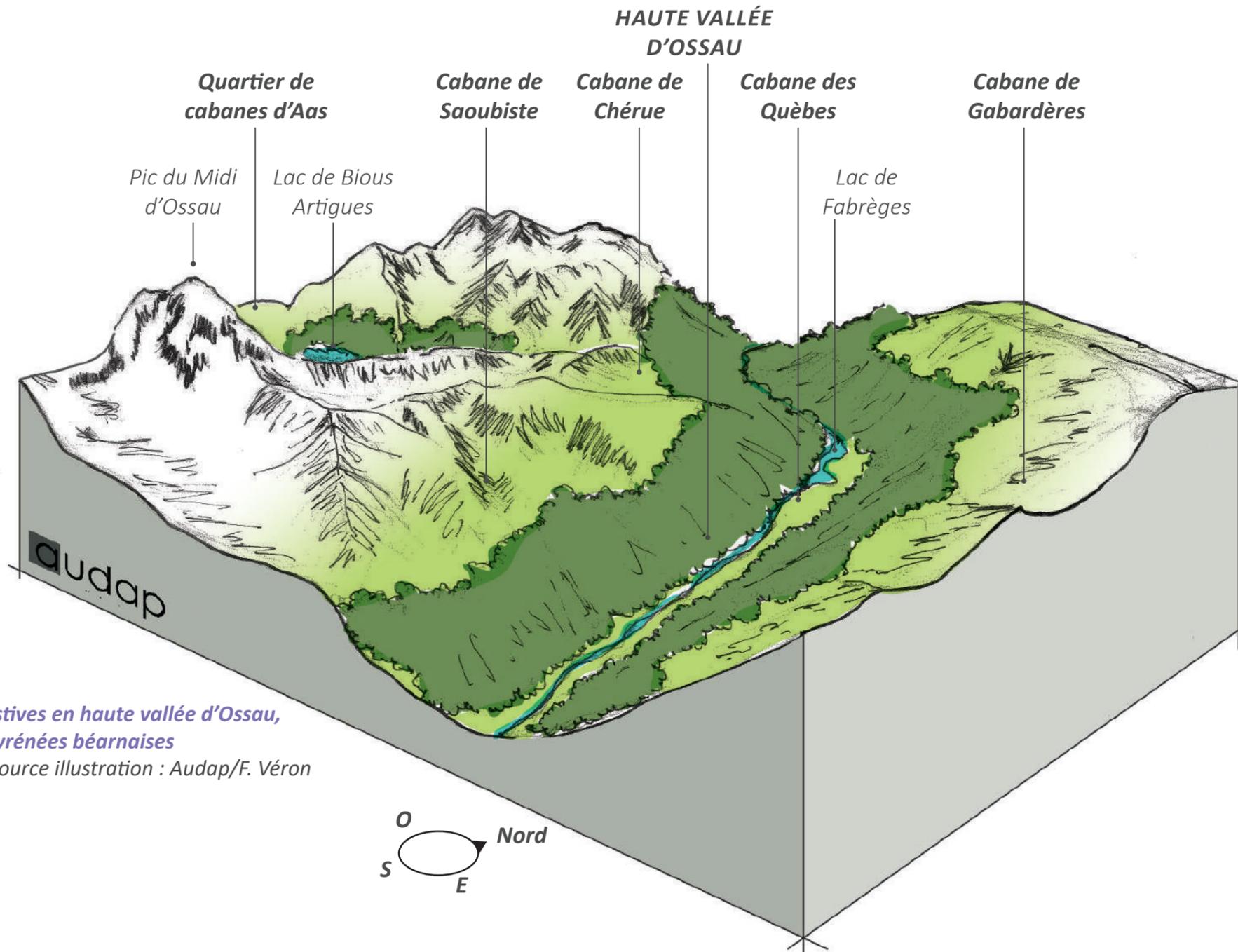
*Des estives proches des fermes et des villages en
montagne basque
Source illustration : Audap/F. Véron*

Un système pastoral déployé sur l'ensemble de la montagne

Le pastoralisme est une activité inféodée aux rythmes des saisons et des conditions d'accès à la ressource herbagère.

En Pays Basque, le système agro-pastoral est traditionnellement appelé l'etxola et repose sur l'implantation plus ou moins étirée depuis la plaine jusqu'aux estives de l'etxea (la ferme) en plaine et fond de vallée, la grange en zone intermédiaire et le cayolar (cabane) en estive.

On retrouve le même étagement en Béarn avec la ferme et la borde sur le piémont et dans le fond de vallée, la grange foraine en zone intermédiaire pour faire les foin qui serviront au fourrage, et la cabane en estive. En plus de ces constructions vernaculaires de caractère, on retrouve d'autres édifices en pierre liés à l'agro-pastoralisme comme les murets de clôtures sur le piémont ossalois et dans les fonds de vallées, des abreuvoirs associés aux fontaines, etc.



*Estives en haute vallée d'Ossau,
pyrénées béarnaises*
Source illustration : Audap/F. Véron



Écobuage en fin d'hiver - Vallée d'Ossau
Source photo : Audap



*Granges et prairies de fauches en marge du
village de Sainte-Engrâce*
Source photo : Audap



*Troupeau pâture sur le piémont
oloronais, Buzy*
Source photo : Audap



*Troupeau redescendu en fond de
vallée d'Aspe après l'estive*
Source photo : Audap



Fougeraie - Vallée d'Aspe
Source photo : Audap



Estives sur le Layens, vallée d'Aspe
Source photo : Audap

Une fréquentation saisonnière des prairies d'altitudes

Des parcours pour le pacage estival

Les prairies d'altitude sont fréquentées en été lorsque le climat est favorable. Ces prairies présentent une grande qualité nutritive. Les troupeaux gagnent ces prairies d'estive lors de la transhumance à la fin du printemps. Les pentes herbeuses sont découpées en parcours, répartis entre les différents troupeaux. Ces parcours sont délimités et jalonnés par des éléments naturels connus des bergers.

Les kayolars et les cuyalas

Les cabanes d'estives sont le lieu d'habitation des bergers durant la période estivale de pâture en haute montagne. Elles permettent de regrouper le troupeau dans des enclos construits à proximité et sont le lieu de la fabrication des fromages.

Ces cabanes sont nommées « kayolars » en basque et « cuyalas » en béarnais et présentent des particularités suivant les territoires. Construites en pierre dans le Béarn, leur murs sont souvent recouverts d'enduit dans le Pays Basque. Les cuyalas sont pour la plupart uniquement accessibles à pied, tandis que les kayolars sont pour beaucoup accessibles par la route.

Le lieu de leur implantation est choisi avec attention. Elles sont souvent construites sur un replat ou en surplomb, en dehors des couloirs d'avalanches ou adossées à un bloc erratique ou une falaise en guise de protection. Les cabanes d'estives et les enclos sont implantés à la croisée de différents parcours de pâture.



Kayolar d'Arratakoa desservi par la RD26 - Versant nord du Pic d'Orhy - Montagne basque - Source photo : Audap

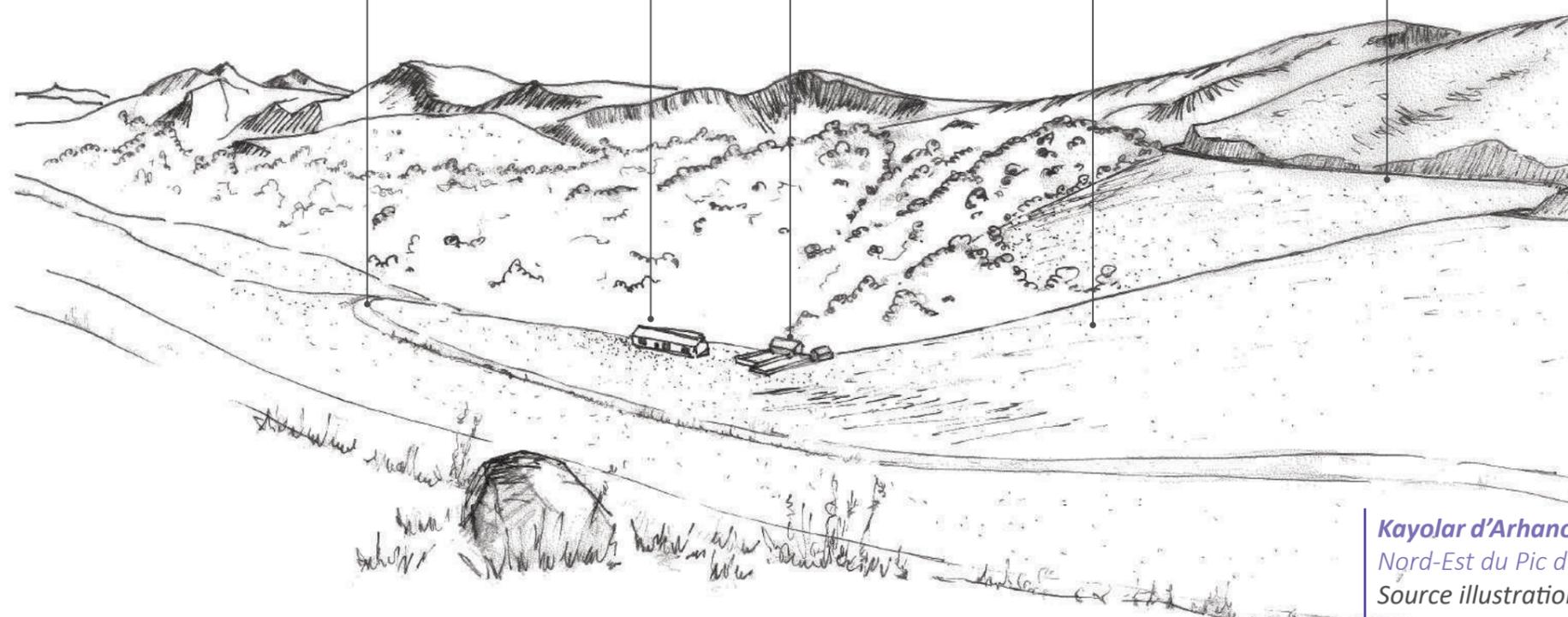
*Habitation pour les bergers et
laboratoire de fabrication du
fromage*

*Enclos à bétail,
abreuvoir, cabane
pour la traite*

*Prairies d'estive
Parcours de pâture*

*Route d'Espagne
RD26*

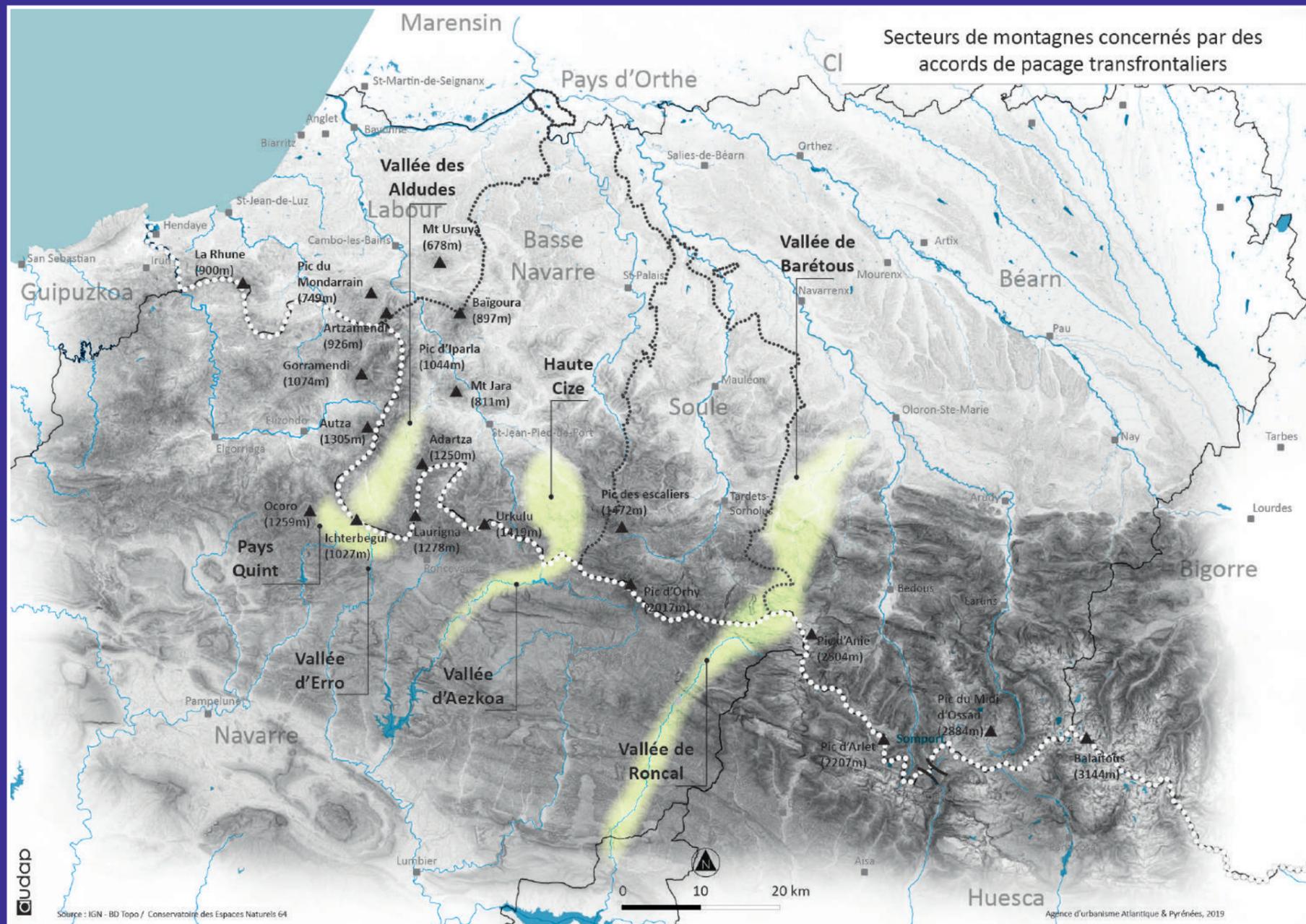
*Chemin carrossable
d'accès au Kayolar*



*Kayolar d'Arhanolatze implanté sur un replat accessible par la route d'Espagne sur le versant Nord-Est du Pic d'Orhy, en dehors des couloirs d'avalanche - montagne basque
Source illustration : Audap/F. Véron*



*Cuyalas de Lagne et prairies d'estives en montagne béarnaise
Source photo : pyrenees-refuges*



FOCUS : Les faceries ou accords de pacage transfrontaliers

Les faceries sont des accords anciens passés entre vallées françaises et espagnoles voisines. Elles permettent le pacage des troupeaux de l'autre côté de la frontière, l'utilisation des sources d'eau, le ramassage des glands, etc.

La Junte de Roncal

Entré en vigueur en 1375, c'est le plus ancien accord de facerie et le premier traité de coopération international connu en Europe. Ce traité a pour vocation d'autoriser les pratiques pastorales dans la vallée de Roncal située en Navarre à la frontière avec la vallée de Barétous en Béarn. Ce traité porte avant tout sur le maintien de la paix entre les populations pastorales. Il est né en réponse à de nombreux conflits causés par la dispute des prairies entre bergers de vallées voisines. Il impose aux béarnais de faire le don de trois génisses aux roncalais en échange de la jouissance des pâturages et des sources d'eau roncalaises. Le traité est encore célébré tous les ans au Col de La Pierre-Saint-Martin.

Le Pays de Cize

Il existe un traité similaire entre les vallées de Cize en Basse Navarre (Garazi) et celle d'Aezkoa en Navarre. Un traité signé en 1556 puis modifié par le traité de Bayonne en 1856, autorise la circulation des animaux (brebis, vaches, juments) le jour, entre les territoires de montagne de Garazi et Aezkoa. Le bétail a pour obligation de regagner la vallée de son propriétaire pour y passer la nuit.

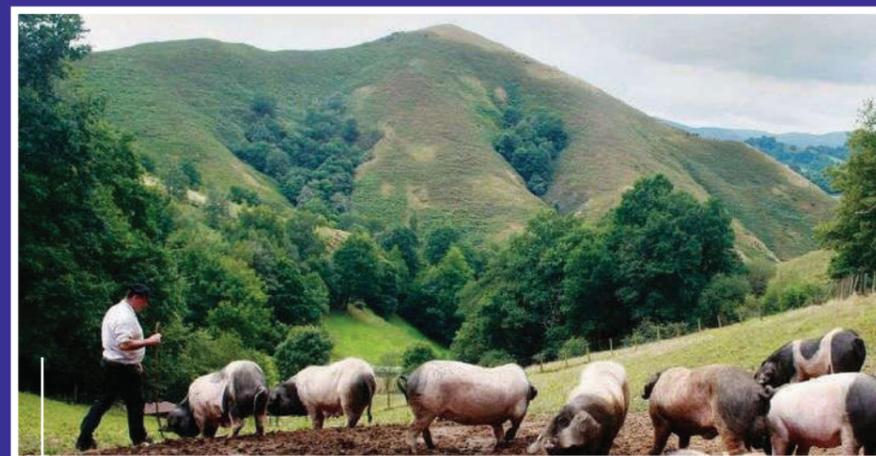
L'enclave espagnole du Pays Quint administré par la France

Ce territoire situé au sud de la vallée des Aldudes fut longtemps le théâtre de conflits violents entre les populations pastorales française de la vallée des Aldudes et espagnoles de la vallée d'Erro. En 1856, le traité de Bayonne reconnu à l'Espagne la propriété du territoire et en permit la jouissance à la France moyennant son administration et une rente annuelle pour le pacage.

À noter que des projets transfrontaliers à des fins agricoles se développent : le projet Kintoan Barna financé par le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) vise à promouvoir et valoriser les différentes pratiques économiques et culturelles ancestrales liées à l'activité pastorale sur l'axe géographique Saint-Jean-Pied-de-Port/Pampelune.



Élus barétounais et roncalais se réunissant pour la cérémonie de la Junte de Roncal - Source photo : Sud-Ouest



Pays Quint - Élevage de porcs Kintoa
Source photo : Sud-Ouest

Des paysages qui se transforment avec l'évolution des pratiques pastorales

Un abandon de pratiques qui induit la fermeture et la simplification des paysages

L'activité pastorale a évolué avec les modes de vie et s'inscrit aussi dans des logiques économiques qui conduisent parfois les éleveurs à délaisser certaines pratiques. On constate un abandon progressif des pâturages situés sur les versants de petites montagnes (Baïgura, Rhune, Ursuya, ...) et des prairies de zones intermédiaires qui servaient traditionnellement soit de pâture, soit à produire litière et fourrage (fauche traditionnelle de fougères de moins en moins pratiquée), ou encore l'abandon de certains parcours de transhumance.

L'abandon de ces pâturages et fougères est à la fois lié au changement de pratiques mais aussi au déclin de l'activité pastorale, et a pour conséquence la fermeture progressive des paysages des montagnes basses, de certaines vallées et des zones intermédiaires. L'embroussaillage et la dégradation des couverts végétaux augmentent les risques de glissements de terrains et d'incendies. L'évolution des pratiques a également conduit à l'abandon de l'entretien des réseaux de haies, à leur disparition et à une simplification du paysage agricole.

L'activité pastorale est parfois remplacée par un autre type d'élevage comme celui des pottoks en parcours libre dans la montagne basque destiné à l'entretien de la montagne (Rhune, Baïgura, Artzamendi, Ursuya) ou d'autres équins en Béarn pour un usage de loisirs et de sports, et conduit à un entretien différent des paysages.

Une dynamique pastorale hétérogène sur l'ensemble du massif

L'activité pastorale est présente sur la quasi totalité du massif pyrénéen occidental mais elle est plus ou moins marquée suivant les territoires et les vallées. Les montagnes de Haute Cize, souletine et ossaloise présentent une activité très marquée. À l'inverse, la dynamique d'élevage est moins représentée sur les montagnes basses du Pays Basque (la Rhune, le Baïgura, etc.) ou dans certaines vallées béarnaises (Ouzom, Barétous)

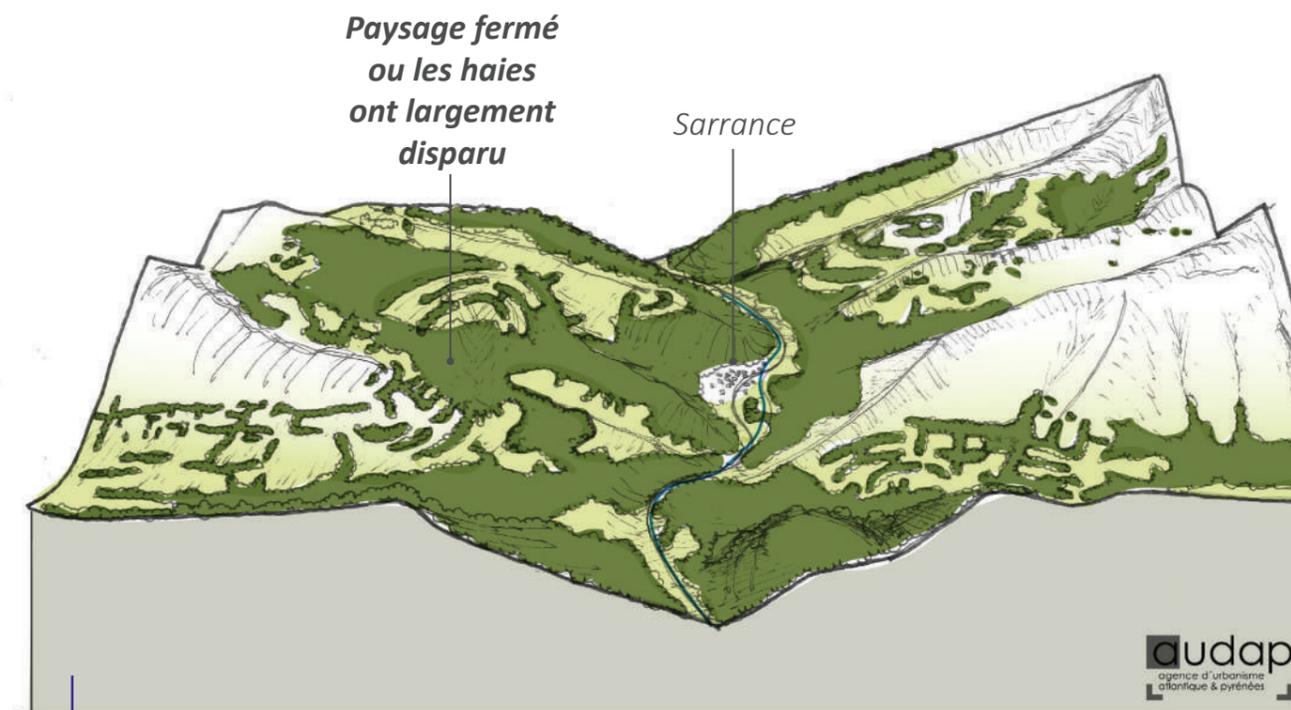
L'abandon de certains éléments de patrimoine bâti rural

L'évolution des pratiques conduit également à l'abandon de granges, bordes ou cabanes pastorales trop éloignées des routes carrossables et inaccessibles pour une activité agricole, ou encore à l'abandon de murets en pierre.



1959 - Paysage caractérisé par un réseau de haies bocagères - Vallée d'Aspe - Sarrance/Lourdios-Ichère

Source illustration : Audap /F. Véron

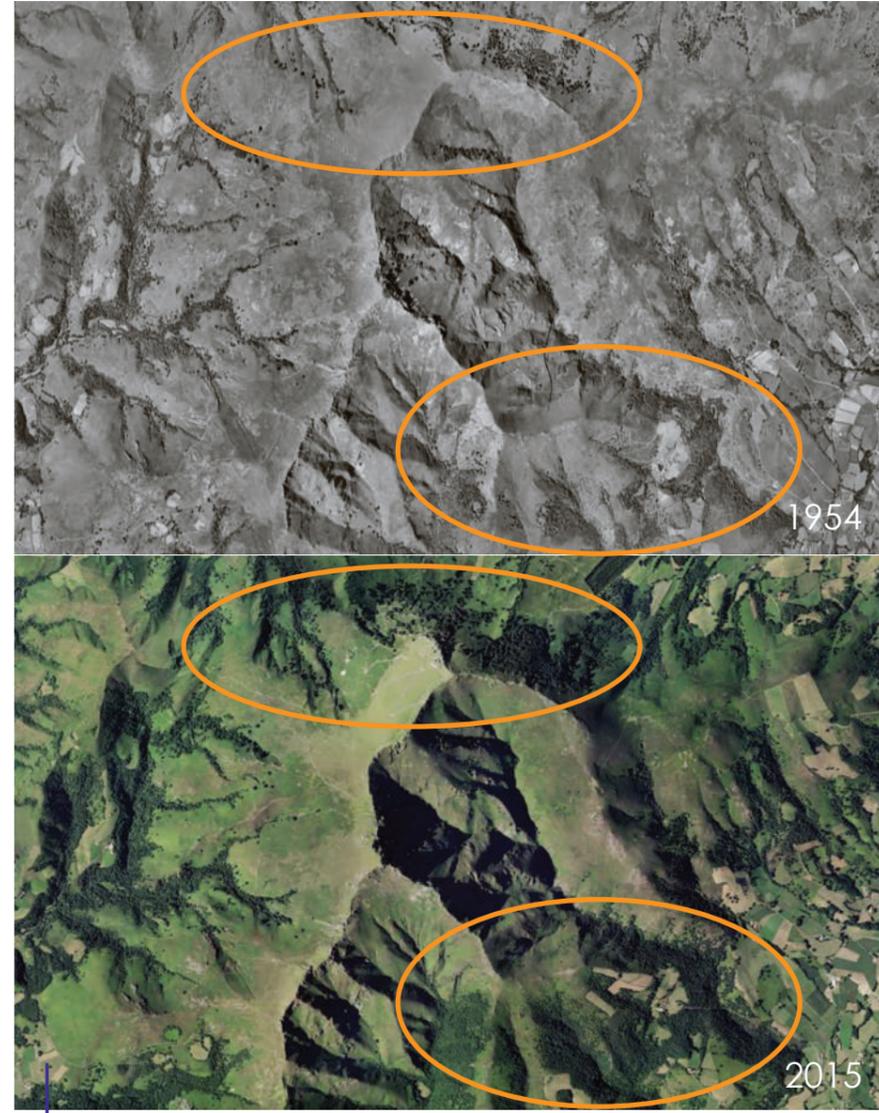


Actuel - Fermeture et simplification du paysage - Le paysage de haies a disparu, elles ont été soit arrachées soit elles ont évolué vers la formation de boisements - Vallée d'Aspe - Sarrance/Lourdios-Ichère - Source illustration : Audap/F. Véron

L'abandon des zones intermédiaires



Fermeture des zones intermédiaires à Bidarray - Comparaison d'orthophoto entre 1954 et 2015
Source photos : géoportail



Fermeture des versants du Baïgura - Comparaison d'orthophoto entre 1954 et 2015
Source photos : géoportail

ENJEUX

- Une dynamique agricole à plusieurs vitesses selon les vallées et les secteurs de montagne/Vers un soutien de l'activité sur le massif dans son ensemble/La valorisation de l'activité pastorale comme un modèle d'agriculture paysanne et durable
- Maintien de l'activité pastorale et des pratiques en lien (transhumance, écobuages,...), indispensables à l'entretien des paysages de montagne et au maintien de milieux ouverts
- La réouverture et l'exploitation des zones intermédiaires
- Le développement et la valorisation des formations de bergers et des métiers de l'élevage
- L'adaptation de l'activité pastorale aux changements climatiques
- La poursuite d'une coopération transfrontalière
- Le développement de stratégies d'adaptation et de coopération face aux conflits d'usages avec d'autres activités : écobuages et tourisme, élevage de loisirs, etc.
- La restauration et l'entretien du patrimoine bâti lié au pastoralisme et à l'agriculture de montagne.

ACTEURS

- Les éleveurs, bergers et professionnels du pastoralisme
- Les commissions syndicales
- Les Associations foncières pastorales
- Les communes propriétaires d'estives
- L' Institution patrimoniale du Haut Béarn IPHB
- Le Parc National



Versant en voie de fermeture - Mont Errebi, Montagne basque - Source photo : AUDAP



Zone intermédiaire aux alentours de Bidarray - Source photo : Audap



Bordes en ruine - Montagne basque, Soule
Source photo : CPIE Pays Basque



Muret en pierre à l'abandon - Buzy, Piémont Oloronais
Source photo : Audap

L'omniprésence des paysages forestiers



Massif d'Iraty - Source photo : Audap

Des paysages de forêts remarquables

De nombreux massifs forestiers couvrent la montagne pyrénéenne occidentale : forêt transfrontalière d'Iraty et forêt des Arbailles en Pays Basque, forêt d'Issaux et du Bager (Aspe) et forêt du Bitet (Ossau), etc. Ces forêts sont remarquables à plus d'un titre : hêtraies pluricentennaires, rôle historique dans l'exploitation des bois de marine à Iraty, essences de valeurs (hêtres, frênes, châtaigniers, chênes, merisiers, acacias), espace à forte valeur environnementale, riches en vestiges archéologiques.

Des forêts gérées pour la production, la régénération et la protection contre les risques naturels

La valorisation des arbres en bois d'œuvre a connu son âge d'or dans la première moitié du XX^e siècle, lorsque la forêt était la moins soumise aux pressions exercées par le pâturage et les coupes d'affouage pour le bois de chauffage domestique (exode rural important et utilisation d'autres sources d'énergie). L'apparition de techniques d'exploitation par câble dans les fortes pentes a permis d'exploiter des forêts alors difficiles d'accès. L'exploitation de bois d'œuvre a décliné à partir de la fin des années 1960, conjointement à la dévalorisation de la valeur des bois et l'utilisation d'autres matériaux. Une modeste activité sylvicole de scierie et de bois de chauffage perdure ponctuellement sur le massif pyrénéen occidental. Les équipements tels que les unités de séchage pour sécher le bois sur place manquent.

L'ONF assure sur l'ensemble des forêts communales, domaniales et syndicales une triple mission de production de bois, régénération des forêts et protection des milieux mais aussi de lutte contre l'érosion.

ENJEUX

- L'accompagnement du développement d'une filière bois locale (bois énergie, bois d'œuvre), et la création d'unités de séchage locales pour la transformation du bois sur place
- Le maintien et la pérennisation de modes d'exploitation raisonnés et adaptés
- La poursuite et le renforcement d'une coopération transfrontalière sur les modes de gestion et d'exploitation forestière
- La préservation et l'adaptation des massifs forestiers face aux changements climatiques (quelles essences planter aujourd'hui pour les récolter dans 30 ans?).

ACTEURS

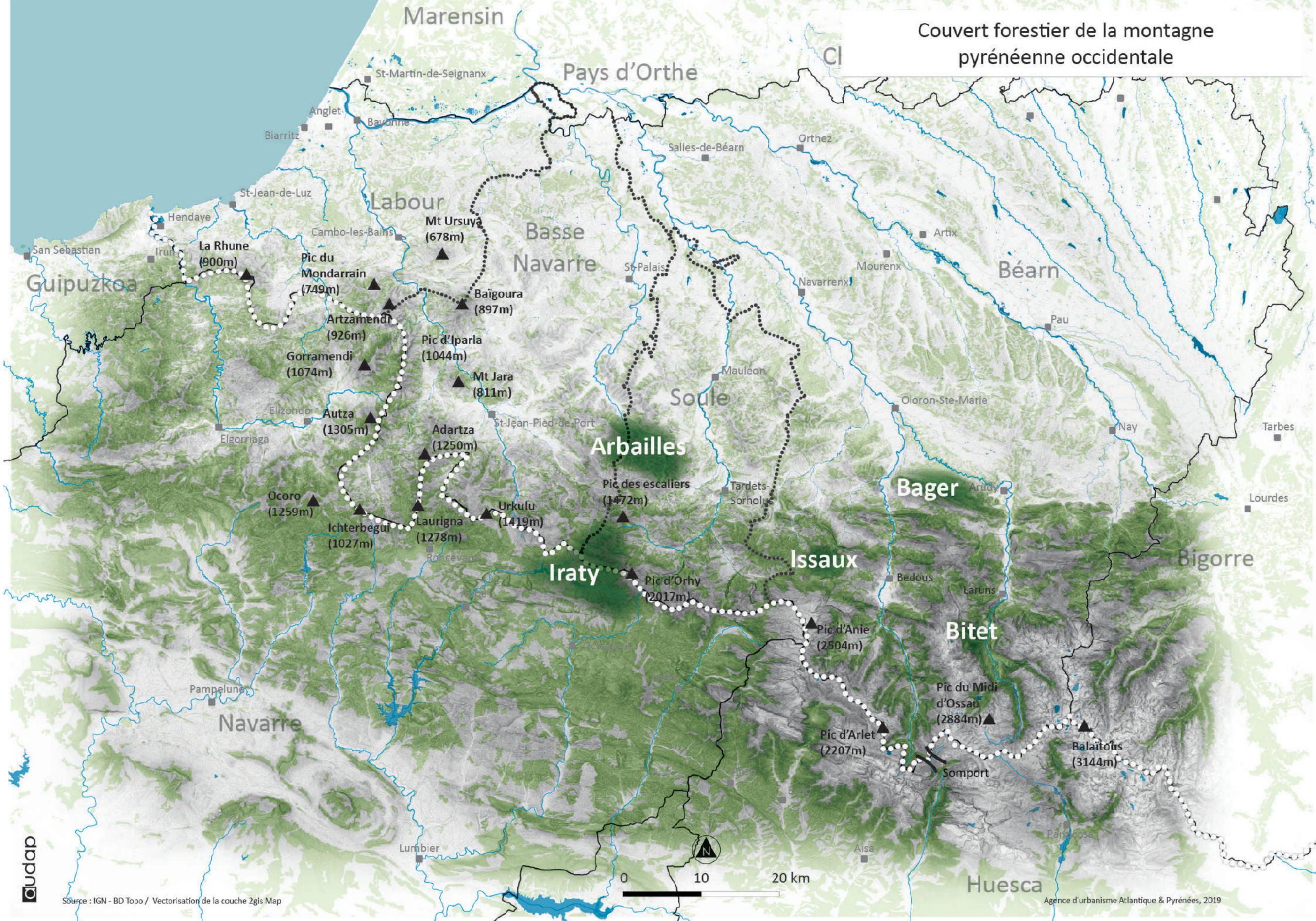
- Les communes propriétaires de forêts communales
- Les commissions syndicales propriétaires de forêts indivises
- L'État propriétaire de forêts domaniales
- L'ONF gestionnaire
- Le CRPF accompagnateur des propriétaires privés

Une évolution de la répartition des essences induite par le réchauffement climatique

Les essences forestières comme le hêtre manifestent une remontée altitudinale de leur optimum de croissance et un déclin à basse altitude (en dessous de 600 m) conjointement aux variations climatiques contemporaines. Ces observations soulèvent l'enjeu de l'avenir des paysages forestiers et de leur transformation.

(Sources : *Les impacts du changement climatique en Aquitaine & Rapport AcclimaTerra*).

Couvert forestier de la montagne pyrénéenne occidentale



Source : IGN - BD Topo / Vectorisation de la couche 2gis Map

Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées, 2019

L'EAU DANS LES PAYSAGES DE LA MONTAGNE PYRÉNÉENNE OCCIDENTALE



Lac d'Ayous - Massif de l'Ossau, Montagne béarnaise
Source photo : Audap



Gave d'Aspe - Oloron-Sainte-Marie
Source photo : Audap



Les Eaux Chaudes - Vallée d'Ossau
Source photo : Audap



Centrale hydroélectrique d'Accous - Vallée d'Aspe
Source photo : Audap



Puits creusés dans la montagne - Errebi, Ainhoa
Source photo : Audap



Moulin d'Orcun - Bedous, Vallée d'Aspe
Source photo : République des Pyrénées

Des paysages d'eau fragiles

Le massif pyrénéen occidental présente de nombreux lacs naturels de montagne et des lacs de barrages, de torrents, de gaves et de rivières. Ces éléments de paysage constituent à la fois des milieux naturels fragiles et des sites souvent fréquentés par le public. La préservation de ces paysages et de ces milieux constitue un enjeu. Ces paysages d'eau constituent par ailleurs les témoins de l'évolution du climat comme en témoigne la fonte récente du glacier Arriel qui était situé sur la face nord du pic d'Arriel, le dernier glacier du néo-aquitain.

Un important patrimoine bâti lié à l'usage de la ressource en eau

L'usage de l'eau dans les pyrénées occidentales a conduit à la construction de nombreux ouvrages devenus patrimoniaux : moulins, retenues d'eau, lavoirs, abreuvoirs, fontaines, centrales hydroélectriques, villes thermales, etc. Ces ouvrages sont parfois délaissés, faute de moyens et de projets en lien. L'entretien des bords de cours d'eau et la gestion des niveaux d'eau s'en voient également pénalisés.

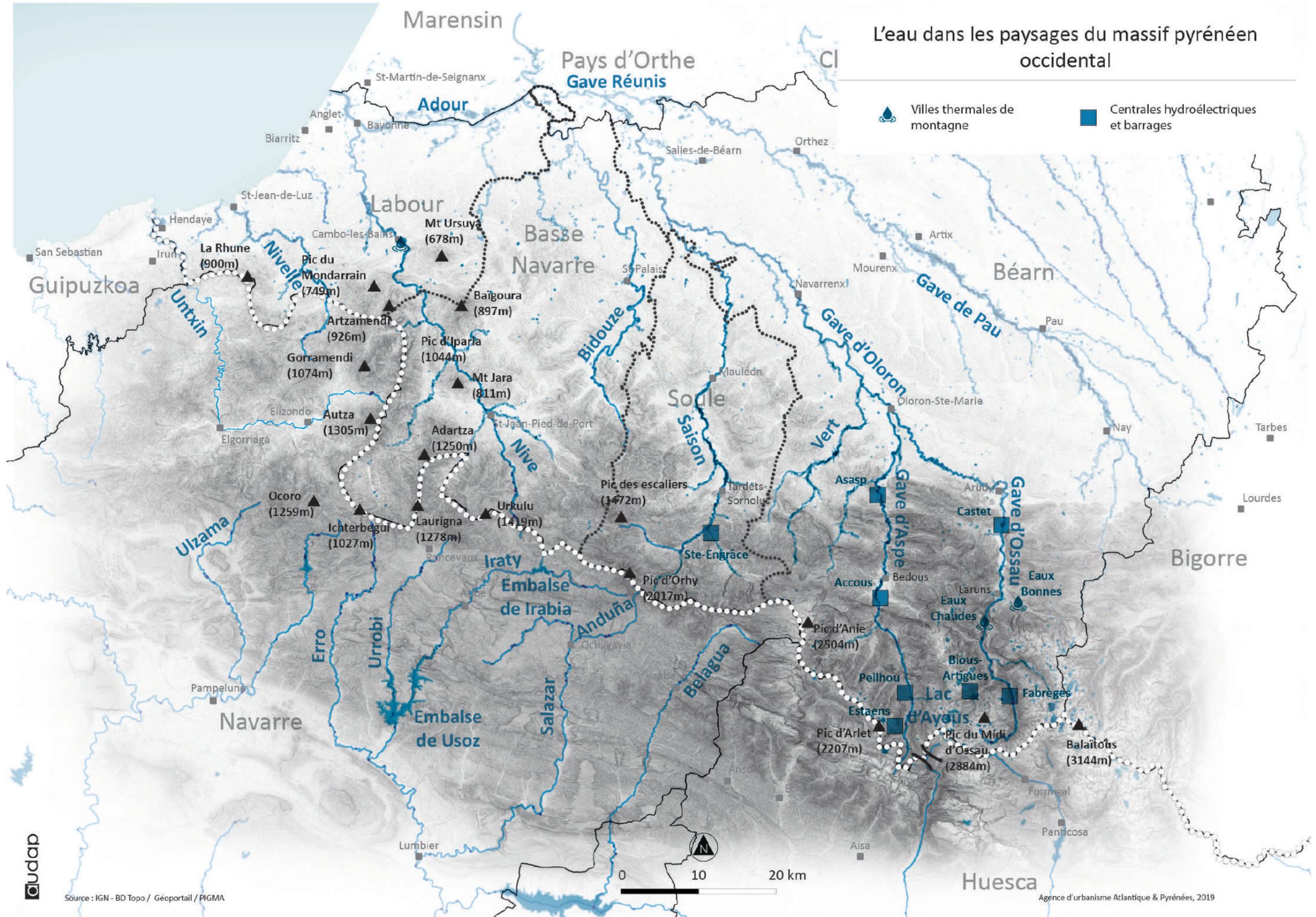
ENJEUX

- La préservation et la valorisation des paysages de l'eau
- La prise en compte des étiages de plus en plus importants liés à des sécheresses de plus en plus marquées
- La réactivation et la réhabilitation du patrimoine bâti lié à l'eau (moulins, biefs, etc.) par le développement de microturbines hydroélectrique et pour une meilleure gestion des cours d'eau
- La prise en compte du caractère partagé de cette ressource à l'échelle transfrontalière.

ACTEURS

- La Région, le Département, L'État
- Les collectivités
- La SHEM
- L'Agence de l'Eau

L'eau dans les paysages du massif pyrénéen occidental



LES ÉLÉMENTS BÂTIS DANS LES PAYSAGES PYRÉNÉENS OCCIDENTAUX

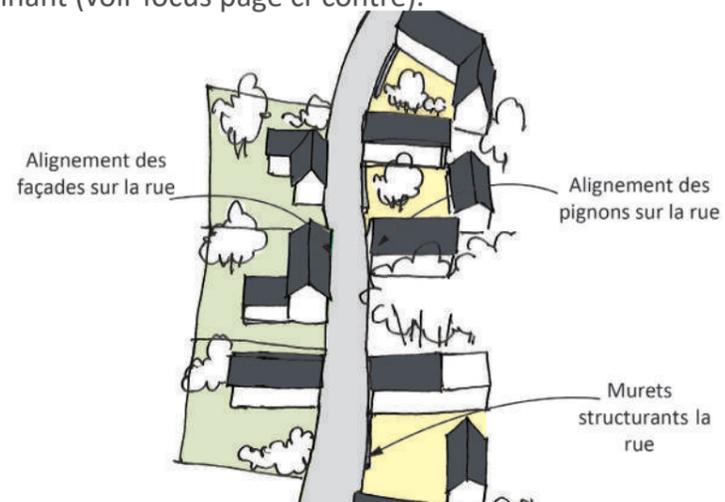
Un patrimoine urbain de montagne riche et préservé

De nombreux villages et hameaux ou «quartiers» jalonnent la montagne pyrénéenne occidentale (voir carte p 31) à différents étages. Implantés en fond de vallée, en bas de pente ou à flanc de montagne, ces villages ont un fort rapport au paysage et témoignent d'une histoire intimement liée à l'exploitation des ressources montagnardes : nombreux corps de fermes, bâtisses de caractère en pierre (maisons d'habitation, granges, halles, etc.), nombreux éléments de patrimoine liés à l'eau (fontaines, lavoirs, abreuvoirs, sources aménagées, moulins, établissements thermaux, centrales hydrauliques), etc.

Ces villages se caractérisent par un tissu urbain resserré où les façades alignées à la rue forment l'espace de circulation, ponctué généralement de placettes prolongeant le pied des maisons. Un petit patrimoine est souvent attenant aux constructions : bancs en pied de façade, porches, murs et murets, cours, mais aussi jardins, etc.

Différents styles de construction se distinguent suivant les vallées et les provinces : fermes et habitations béarnaises avec cours dans les montagnes béarnaises ; fermes et habitations basques de styles souletins, bas-navarrais et labourdins dans la montagne basque.

La loi Montagne a généralement permis de préserver la structure et l'enveloppe urbaine de ces villages ainsi que le paysage agricole environnant (voir focus page ci-contre).



Alignement des façades structurant la rue d'un village en Béarn
Source dessin : Audap/F. Véron



Implantation des villages en fond de vallée d'Ossau et sur les bas de pentes - Source dessin : Audap/F. Véron



Aydius implanté en bas de pente - Vallée d'Aspe
Source photo : Audap



Rue villageoise de Borce en Vallée d'Aspe
Source photo : Audap



Urepel construit dans le style architectural bas-navarrais en Pays Basque - Source photo : Audap

FOCUS : Loi Montagne & préservation des paysages

La loi Montagne (promulguée en 1985 puis complétée en 2016) définit un périmètre « zone de montagne » et vise l'instauration d'un « équilibre entre développement et protection »¹. Les zones de montagne sont rattachées à des « zones de massif ». Ces dernières ne sont pas concernées par l'application des dispositions d'urbanisme liées à la loi montagne.

Afin d'empêcher le « mitage » de l'espace montagnard, la loi Montagne établit que l'urbanisation doit être réalisée « en continuité des bourgs, villages, hameaux, groupes de construction traditionnelles ou d'habitations existants » (art. L122-5 CU). Cette règle permet de préserver les villages de l'implantation de constructions déconnectées du tissu urbain.

La loi Montagne met également en avant la nécessité de préserver les paysages. Elle établit en effet la nécessité de préserver les terres nécessaires au maintien et au développement des activités agricoles, pastorales et forestières, ainsi que les espaces et paysages caractéristiques du patrimoine naturel et culturel montagnard. En vertu de l'art. L122-10 du CU, dans les territoires de montagne, les documents d'urbanisme doivent contribuer « à préserver les terres qui se situent dans les fonds de vallée ». Il est aussi précisé que « la nécessité de préserver ces terres s'apprécie au regard de leur rôle et de leur place dans les systèmes d'exploitation locaux. Sont également pris en compte leur situation par rapport au siège de l'exploitation, leur relief, leur pente et leur exposition » (art. L122-8). L'enjeu de préservation de ces terres est donc relatif à la réalité de leur intérêt agricole, pastoral et forestier.

¹ Dispositions codifiées aux articles L122-1 et suivants du Code de l'urbanisme



Borce, Vallée d'Aspe - Source photo : Audap



Larrau, Haute Soule - Source photo : Mediabask

Banalisation des formes urbaines traditionnelles et dégradation des paysages du piémont

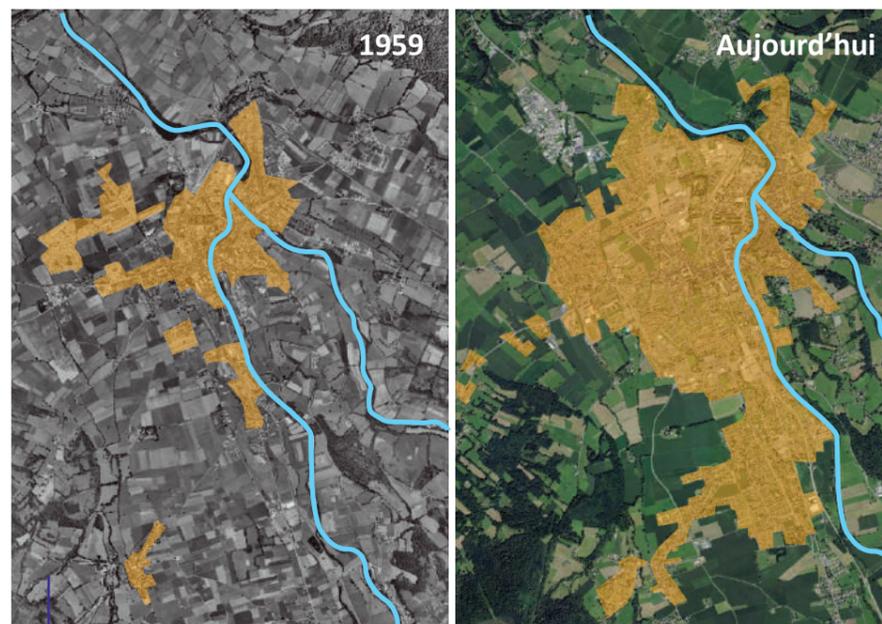
À l'inverse des villages de montagne, les bourgs et les villages de piémont n'entrent pas dans le périmètre « zone de montagne » défini par la loi Montagne et n'ont pas bénéficié des mêmes niveaux d'encadrement de l'urbanisation. Ces bourgs et villages ont été soumis à des pressions urbaines importantes au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, qui ont eu pour conséquence une extension non contrôlée de l'urbanisation et le mitage des paysages agricoles.

Les extensions urbaines contemporaines ont été construites sur des modèles de pavillons standards dépourvus de qualité architecturale, conduisant à banaliser les paysages et à noyer les ensembles urbains anciens de qualité dans un flot de constructions peu qualitatives.

La nouvelle génération de documents d'urbanisme (qui font suite aux lois Alur et Elan notamment) permet aux collectivités de mieux maîtriser le processus d'urbanisation. L'enjeu, pour ces territoires, outre la maîtrise de l'étalement urbain réside dans le choix des nouvelles formes urbaines construites dans la prochaine décennie. Certains territoires se sont dotés en ce sens d'outils d'accompagnement à l'urbanisation : le Haut-Béarn a ainsi produit une charte architecturale et paysagère des Pyrénées béarnaises.

ENJEUX

- L'accompagnement des communes de montagne et de piémont dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme et la maîtrise de la croissance urbaine des bourgs et des villages situés en dehors du périmètre de la loi Montagne
- Le renforcement des centralités urbaines et la maîtrise de l'étalement urbain
- L'appropriation des formes urbaines historiques pour produire les formes urbaines de demain et la prise en charge de ces nouvelles constructions par des opérateurs/aménageurs sensibilisés aux exigences de qualités urbaines et paysagères
- La maîtrise de la privatisation des vues sur les crêtes des coteaux du piémont.



Évolution des espaces urbanisés d'Oloron-Sainte-Marie et des communes voisines

Source image : Géoportail/Traitement Audap



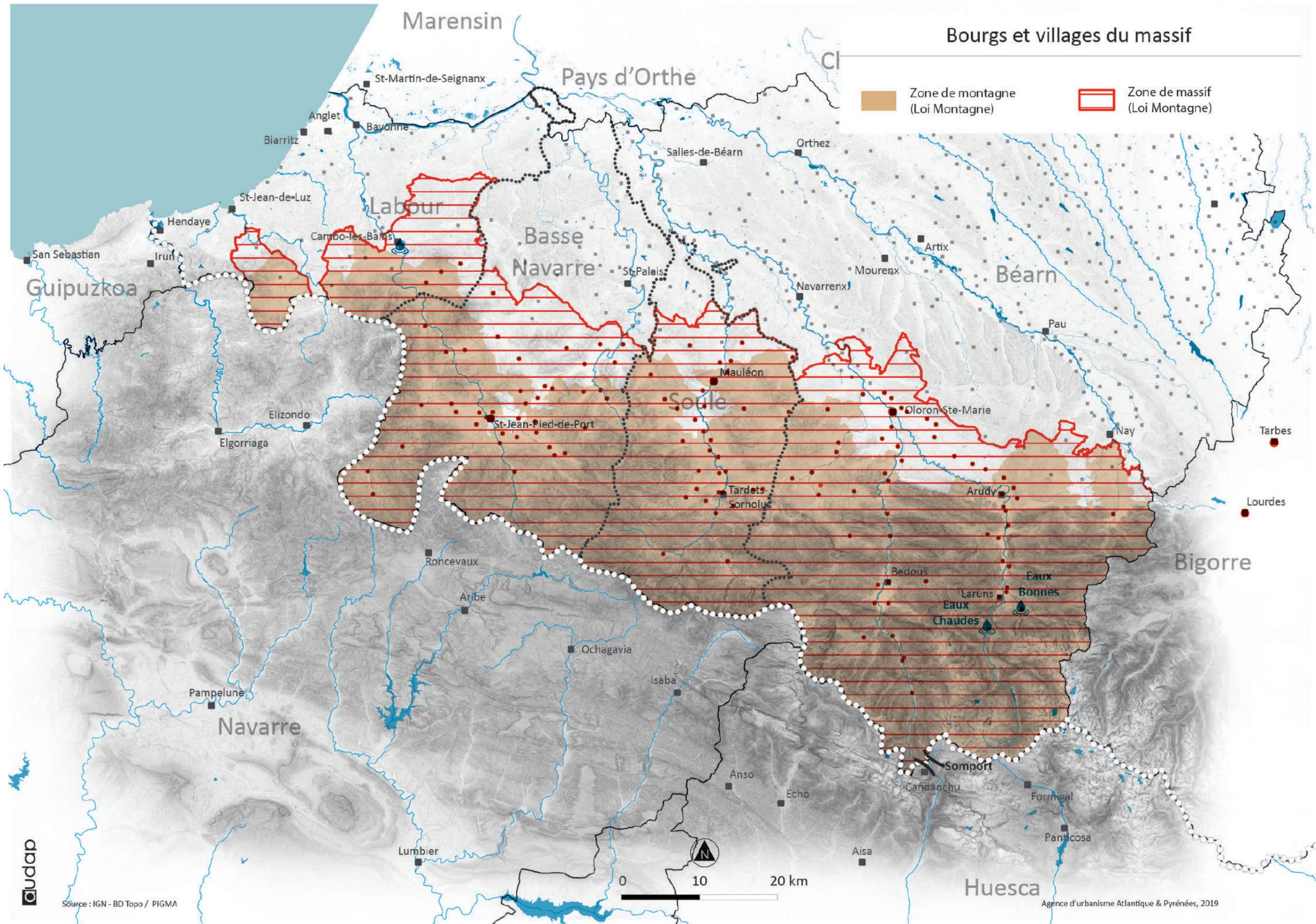
Pavillons banalisant le paysage du piémont oloronais et mur en galets à l'abandon - Buzy

Source photo : Audap



Paysage agricole fragmenté - Piémont Oloronais

Source photo : Audap



Dévitailisation des villages de montagne

La plupart des villages de montagne dans les Pyrénées Occidentales, présentent une perte d'habitants sur la dernière décennie, hormis les villages situés au pied des montagnes labourdines (voir carte ci-contre). Les habitations sont inadaptées aux besoins des ménages actuels : surfaces trop importantes, coûts de réhabilitation élevés, dispositifs d'aides à la réhabilitation compliqués, etc. Les villages présentent par ailleurs la contrainte supplémentaire d'être difficilement accessibles.

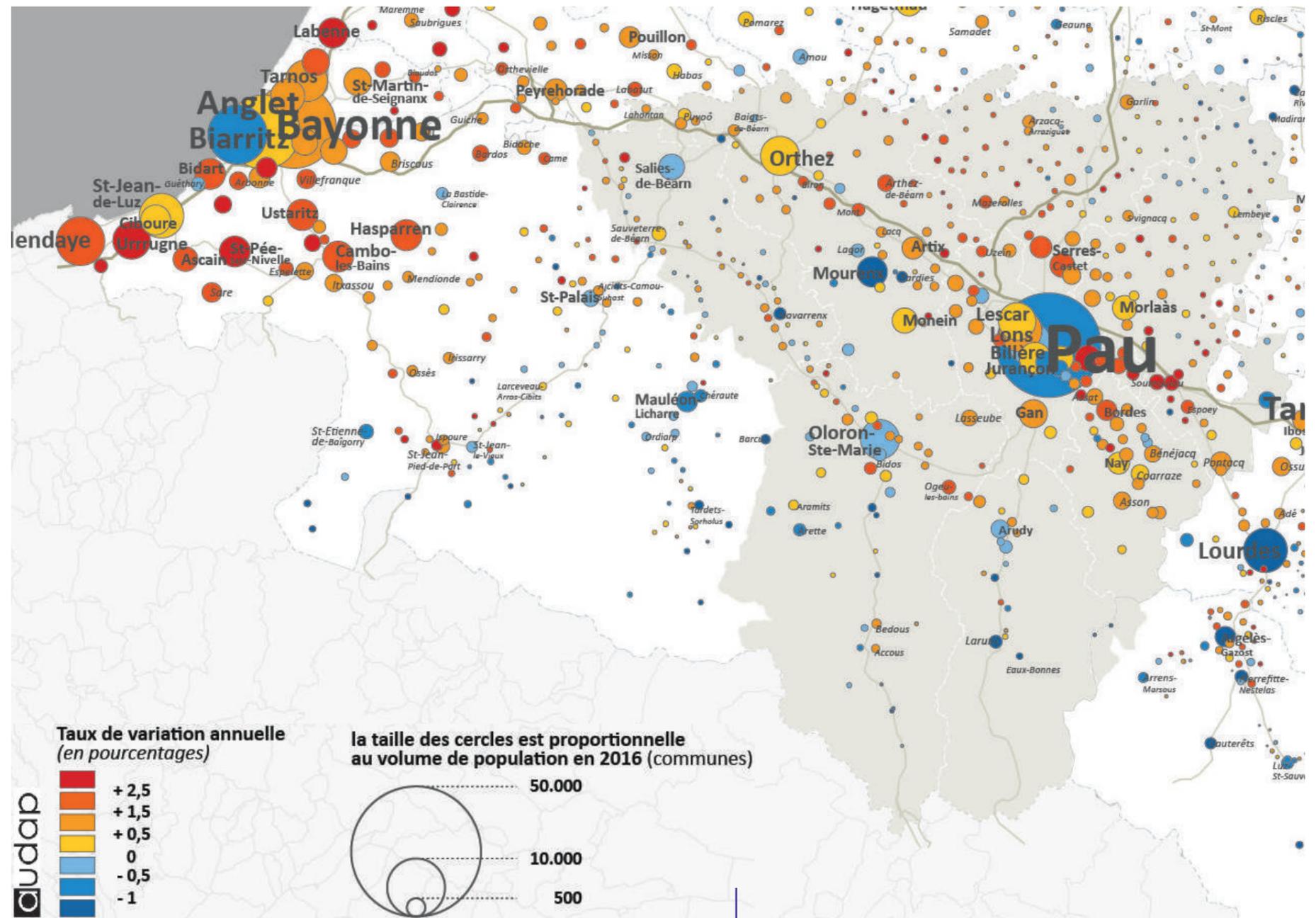
La faible valorisation du patrimoine urbain et paysager renforce le manque d'attractivité, générant ainsi un cercle vicieux qui entraîne l'abandon des villages.

Des actions de revitalisation (maisons divisées en appartements, réhabilitation d'espaces publics) sont ponctuellement envisagées notamment à travers les missions FENICS et FENICS 2 pilotées par le Département à Tardets, Bedous et Bidarray (L'Audap est participante de la démarche).

D'autres actions ponctuelles proposent de réinvestir des éléments de patrimoine comme la transformation d'un ancien presbytère en tiers-lieux à Barcus, etc.

ENJEUX

- La préservation et la valorisation du patrimoine bâti et urbain des villages et bourgs de montagne et de piémont (formes urbaines, architecture patrimoniale, espaces publics, petit patrimoine tels que murets en pierre, lavoirs, abreuvoirs, etc.)
- L'adaptation des bâtisses anciennes aux besoins contemporains d'habitat.



Évolution de la population des Pyrénées-Atlantiques entre 2006 et 2016 - Source carte : Audap



Logements vacants dans la ville thermale Les Eaux-Chaudes
Source photo : Audap



Logements vacants - Tardets
Source photo : Audap



Logements vacants à Sainte-Engrâce
Source photo : Maps



Logements vacants à Esterencuby
Source photo : Maps

L'USAGE PLURIEL DE LA MONTAGNE



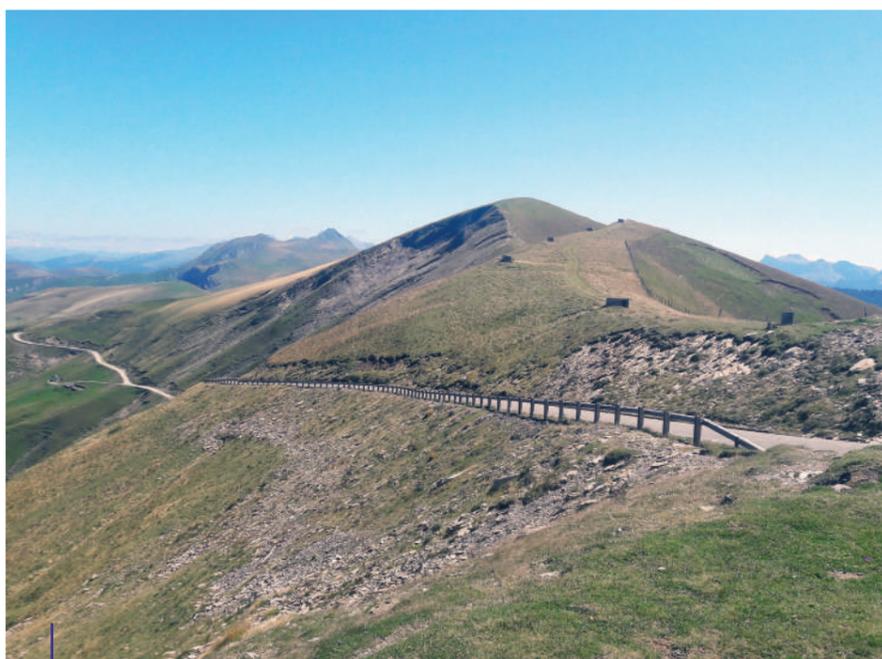
Tunnel du Somport

Source photo : Ministère de l'Intérieur



Ventas d'Ibardin

Source photo : Sud-Ouest



Route d'Espagne, col du Port-de-Larrau, Montagne basque

Source photo : Audap



Petit train d'Artouste

Source photo : Office de tourisme Cœur de Béarn

Un lieu de passages et d'échanges

La montagne pyrénéenne occidentale a toujours été un lieu de transit entre l'Iparralde (Pays Basque nord), l'Hegoalde (Pays Basque sud), le Béarn, les Hautes Pyrénées et l'Aragon. Des passages et des voies de communication ont été aménagés au fil de l'histoire, empruntant cols et crêtes, permettant de passer d'une vallée à l'autre, d'un massif à l'autre, d'un pays à l'autre : le tunnel du Somport, la route du Col du Pourtalet, du Col de la Pierre-Saint-Martin en Béarn, ou encore du col d'Arnostéguy en Pays Basque, etc.

L'espace montagnard accidenté a par ailleurs favorisé le développement d'échanges et de transits clandestins, empruntant des chemins d'accès difficiles uniquement praticables à pied, forgeant une longue tradition de contrebande dont sont hérités les chemins de contrebandiers qui sillonnent les Pyrénées. Cette tradition de contrebande et d'échanges de produits d'un pays à l'autre a débouché sur l'apparition de ventas implantées à la frontière (Ibardin, Dancharia, la Rhune, Xugaramurdi, Valcarlos, etc.), dont certaines sont exclusivement accessibles à pied. Ces boutiques espagnoles dont raffolent les français sont devenues de véritables lieux de destination et génèrent des flux de déplacements non négligeables.

L'histoire des transits à travers l'espace montagnard pyrénéen occidental est également marqué par le passage de population comme celui des réfugiés espagnols du temps du Franquisme.

La découverte d'une montagne pittoresque devenue espace récréatif

La construction de l'image récréative de la montagne pyrénéenne remonte au XIX^e siècle avec le Pyrénéisme et la découverte des montagnes réservées à une élite ainsi qu'au tourisme de villégiature et au thermalisme.

Le caractère pittoresque des paysages de montagne et le caractère patrimonial des villages de montagne sont ainsi entrés dans l'imaginaire collectif. L'avènement des congés payés, le développement d'un tourisme plus populaire puis le développement des sports de glisses en hiver, ont successivement contribué à forger l'image d'une montagne basque et béarnaise de loisirs. De nouveaux usages, à caractère de loisirs et touristique, se sont ainsi développés autour de l'espace montagnard.

Le rôle des infrastructures et des équipements dans la mise en tourisme de la montagne

La combinaison d'un réseau viaire dense et d'une topographie marquée offrant de nombreux points de vue permet la découverte des paysages de montagne.

De nombreuses routes sont devenues des itinéraires touristiques et/ou cyclables, aménagées pour certaines avec des belvédères valorisant les points de vue. La valorisation et l'aménagement des routes de montagne comme itinéraires de découverte constituent un enjeu.

Des infrastructures d'accueil touristique ont été déployées sur l'ensemble du massif. Des trains à crémaillère ont été construits en Pays Basque (la Rhune) et en Béarn (Artouste). Des stations de ski de descente ont été aménagées en Béarn : Gourette, Artouste, La Pierre Saint-Martin. Et des stations de ski de fond en Pays Basque : Issarbe et Iraty. Ces infrastructures ont largement contribué pendant plusieurs décennies à attirer les touristes en saison hivernale, et contribuer ainsi au fonctionnement de la vie économique locale en plus de pourvoir des emplois saisonniers aux habitants des vallées. Ce modèle de tourisme est aujourd'hui remis en question avec les effets du changement climatique sur l'enneigement.

Le développement des loisirs en montagne

Outre les sports d'hiver, la montagne pyrénéenne occidentale permet de nombreuses autres activités. De nombreux itinéraires de randonnées permettent la découverte des paysages de haute montagne. Certains sentiers empruntent des tracés historiques comme les chemins de Saint-Jacques de Compostelle ou encore le Chemin de la Mâtûre. Les cols de la montagne basque ont vu se développer une activité de chasse. On parle de « cols de chasse ». D'autres activités se sont développées plus récemment autour de la montagne : parapente, escalade, trail, etc. Des bases de loisirs voient ainsi le jour comme le pôle sportif de Mendionde sur le Mont Baïgura.

La fréquentation qui découle de ces activités engendre des conflits d'usages avec les acteurs du monde pastoral et sylvicole pour qui la montagne est un espace de travail.

Vers un nouveau modèle de tourisme en montagne

Le modèle touristique hérité de la seconde moitié du XX^e siècle doit faire face aux changements climatiques, à la diminution des moyens d'exploitation et à la transformation des pratiques de loisirs. L'évolution des stations de ski vers un tourisme 4 saisons constitue un enjeu pour les territoires de montagne qui se sont construits avec. Certains domaines comme les Chalets d'Iraty se tournent vers un accueil en toutes saisons avec une adaptation des activités et un modèle éco-touristique.

Enfin la prise en compte des conflits d'usage avec les activités pastorales et sylvicoles par les modèles touristiques constitue un autre enjeu dans le développement des nouveaux modèles touristiques.



Station de ski de Gourette

Source photo : République des Pyrénées



Col de chasse au col de Port-de-Larrau

Source photo : Audap



Chemin de la Mâtûre - Vallée d'Aspe, Montagne béarnaise

Source photo : D. Pelletier - Parc national des Pyrénées



Chalets d'Iraty

Source photo : Pratique Tourisme 64

UN CORTÈGE D'OUTILS DE PRÉSERVATION EN VOIE DE RENFORCEMENT



*Sites inscrits et classés des massifs de la Rhune et du Mondarrain - Prise de vue Mont Errebi - Montagne basque
Source photo : Audap*

Des sites classés et inscrits au titre de la loi de 1930 qui préservent de l'urbanisation

Des paysages remarquables de la montagne pyrénéenne occidentale sont inscrits et/ou classés : massifs de la Rhune et du Mondarrain, Gorges de Kakuetta, et des secteurs en vallées d'Aspe et d'Ossau. L'inscription et le classement réglementaire de ces sites permettent leur préservation vis-à-vis d'une urbanisation non maîtrisée. Des enjeux d'ordre paysager et des préconisations sont formulés. L'inscription et le classement de sites ne se substituent néanmoins pas à une démarche de projet de restauration, valorisation et gestion des paysages.

Un Parc National des Pyrénées sur la montagne béarnaise qui prend en compte la dimension paysagère

Cet outil a historiquement pour vocation de protéger la faune et la flore, mais développe une prise en compte de la dimension paysagère par la réalisation d'études de l'évolution des paysages, de caractérisation et d'inventaires des paysages et des points noirs, d'accompagnement des collectivités pour la réalisation de plans de paysage, d'appui technique et financier aux collectivités locales pour des actions de restauration et de valorisation du patrimoine bâti (lavoirs, murets, fontaines, cabanes pastorales...).

Un important cortège de sites Natura 2000 et des Réserves Naturelles qui préservent les milieux naturels de part et d'autre de la frontière

Outils de préservation de la faune et de la flore, les sites Natura 2000 s'accompagnent de mesures agri-environnementales mises en œuvre sous forme de chartes et de contrats co-financés par l'Union Européenne. Des aides sont dédiées aux activités pastorales pour l'entretien des milieux ouverts (prairies). Ces mesures ont un effet sur les paysages, bien qu'elles ne rentrent pas dans une logique de projet de paysage à proprement parler. La montagne pyrénéenne occidentale bénéficie d'une importante couverture de sites Natura 2000 de part et d'autre de la frontière (voir carte p36). Des réserves naturelles complètent ce dispositif.

Vers un projet de Parc Naturel Régional montagne basque

L'état des lieux des outils de préservation et de gestion des paysages de la montagne pyrénéenne occidentale révèle une lacune importante sur la montagne basque. Hormis les sites inscrits et classés du Labourd et de la Rhune, les autres montagnes basques ne bénéficient que d'une protection des milieux via les sites natura 2000. La dimension du paysage est absente des outils de préservation, ou très localisée sur des sites ponctuels (Gorges de kakuetta, village d'Aldudes, la ville de Saint-Jean-Pied-de-Port, etc.). L'Association des Commissions Syndicales du Pays Basque en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Pays Basque, la Région Nouvelle-Aquitaine et le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires ont engagé une étude d'opportunité et de faisabilité d'un projet de Parc Naturel Régional montagne basque. La participation active de l'Association des Commissions Syndicales du Pays Basque place les acteurs de la fabrication et de l'entretien des paysages au cœur du projet. L'outil Pnr pourrait favoriser une démarche de projet pour les paysages de la montagne basque et permettrait d'élaborer une stratégie à cette échelle.

ENJEUX

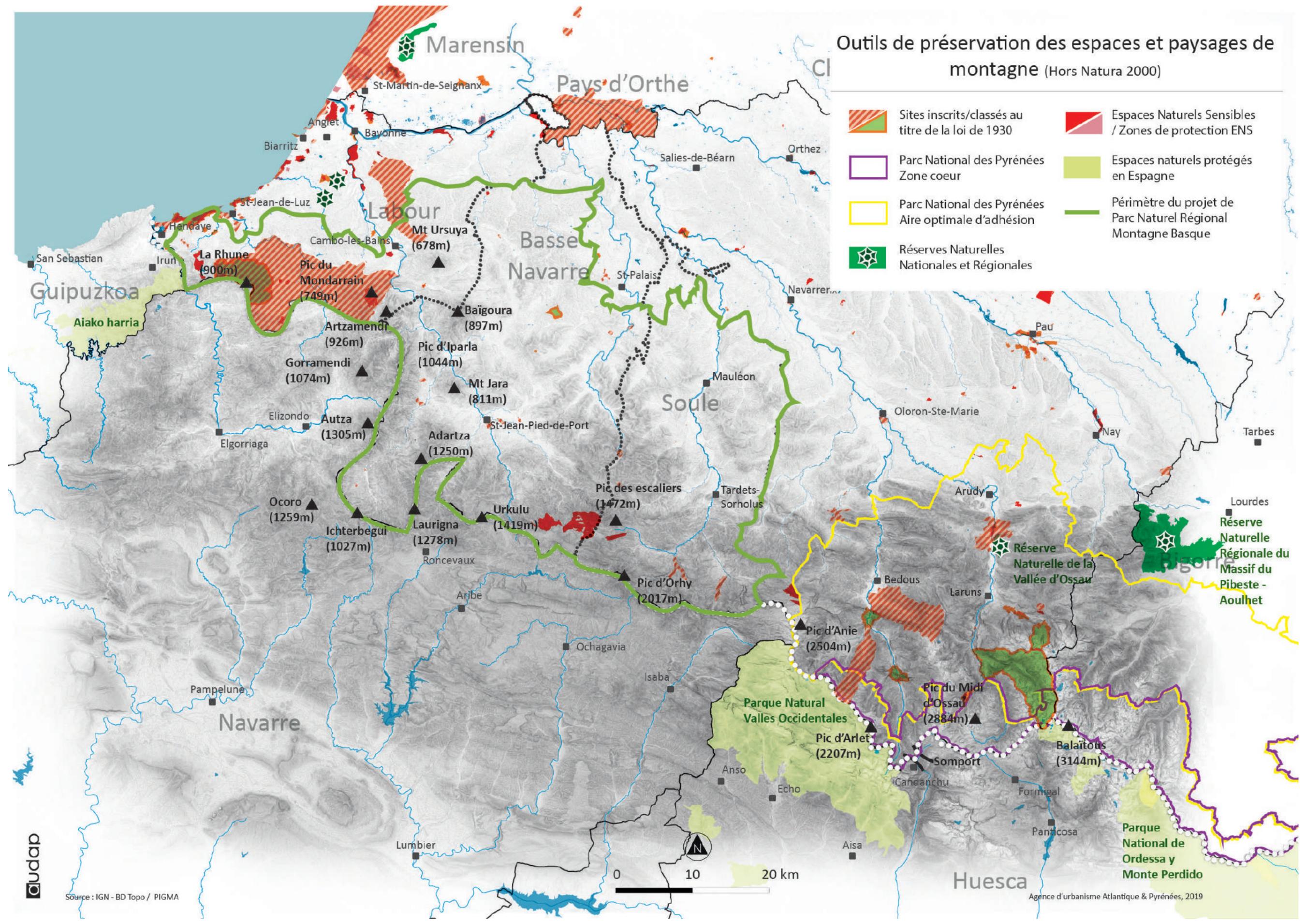
- L'élaboration d'une démarche de projet pour :
 - la valorisation et la préservation de l'ensemble des paysages du massif pyrénéen occidental
 - la déclinaison de la démarche de projet de paysage pour la préservation et la valorisation des montagnes béarnaises, y compris celles situées en dehors du Parc National Pyrénéen (Massif du Pic d'Anie, Vallée du Barétous, Bas de la Vallée d'Aspe, Vallée d'Ouzom)
 - la déclinaison de cette démarche de projet de paysage dans le projet de Pnr montagne basque
- L'encouragement au développement d'une coopération transfrontalière de valorisation des paysages de la chaîne des Pyrénées Occidentales

ACTEURS

- Les acteurs du monde agro-pastoral (Commissions syndicales basques et béarnaises, Associations Foncières Pastorales, etc.)
- Le Comité de Massif, la Commission du Parc
- La Région, le Département, L'État
- Les acteurs espagnols.

Outils de préservation des espaces et paysages de montagne (Hors Natura 2000)

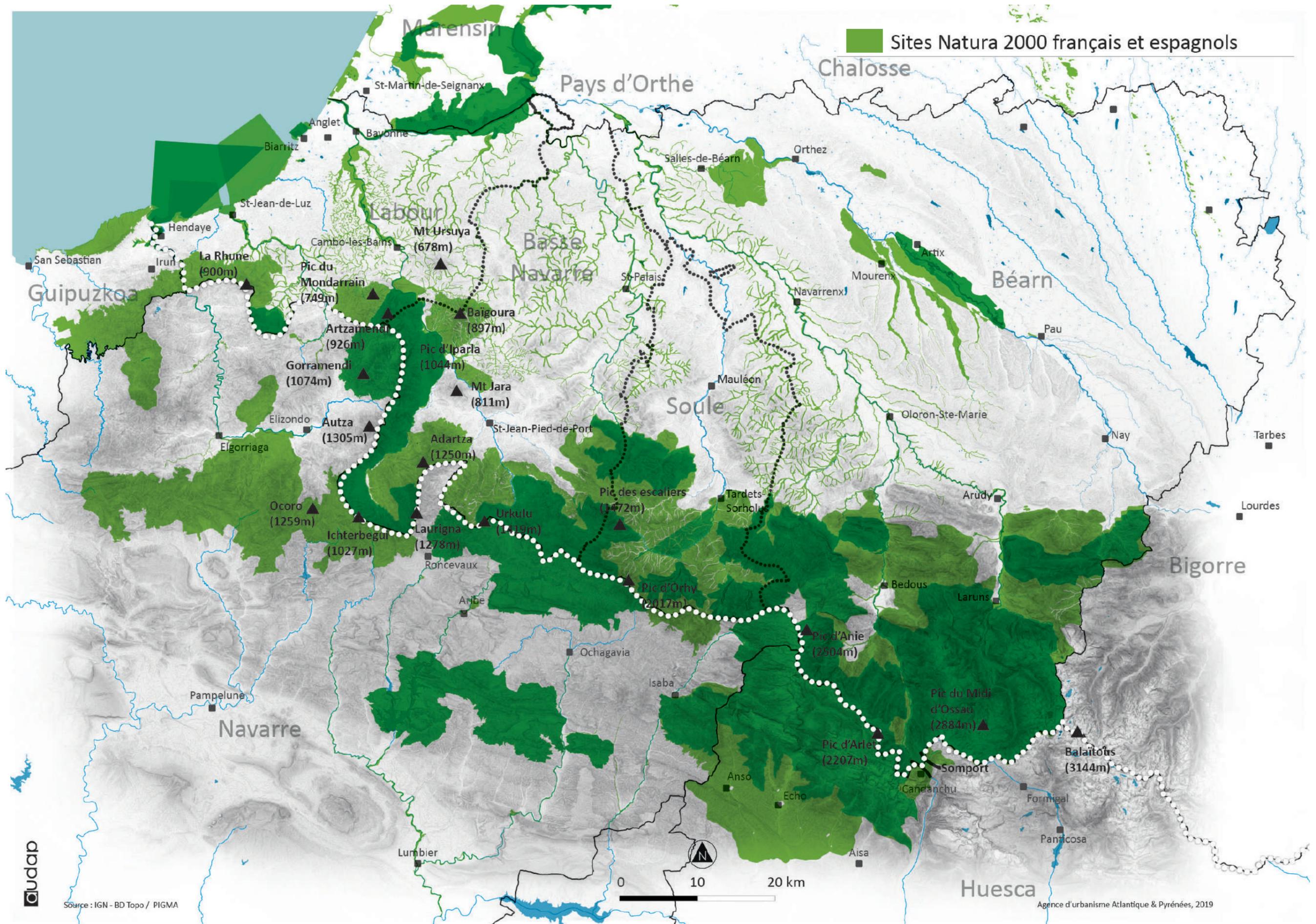
-  Sites inscrits/classés au titre de la loi de 1930
-  Espaces Naturels Sensibles / Zones de protection ENS
-  Parc National des Pyrénées Zone coeur
-  Espaces naturels protégés en Espagne
-  Parc National des Pyrénées Aire optimale d'adhésion
-  Périmètre du projet de Parc Naturel Régional Montagne Basque
-  Réserves Naturelles Nationales et Régionales



audap

Source : IGN - BD Topo / PIGMA

Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées, 2019





Bois de Saint-Joseph et prairies d'estives sur les versants du Pic d'Orhy et du Zazpigain - Montagne basque
Source photo : Audap

AXES DE TRAVAIL IMAGINÉS

1/ La montagne, un bien commun, un espace partagé, une appropriation par chacun

Rappel des constats :

- Un espace partagé entre le Pays Basque Nord et Sud, le Béarn, l'Aragon, la Bigorre, ...
- Des montagnes quasi omniprésentes dans les paysages (silhouettes perceptibles de très loin), des points de repères géographiques et physiques, ... Place importante dans l'imaginaire collectif

Objectif(s) : Le partage des différentes visions de la montagne et la prise en compte des divers points de vue/vécus (pour les habitants des montagnes mais aussi pour les autres), la promotion du patrimoine culturel/historique lié à la montagne

Pistes de travail proposées : Développer des actions pédagogiques et événementielles autour de la montagne : tournées de conteurs racontant les légendes et la mythologie liées à la montagne, ateliers « dessine moi ta montagne », portraits sonores des habitants, ...

2/ Les paysages de montagne, des paysages façonnés et entretenus traditionnellement par les activités pastorales et forestières

Rappel des constats :

- Des paysages forgés par des pratiques séculaires/Des acteurs du monde agricole et sylvicole gestionnaires des espaces montagnards et des paysages, garants de leur entretien
- Des pratiques agro-pastorales qui ont évolué (transformation et/ou abandon de pratiques) : passage d'un agropastoralisme de subsistance à un pastoralisme soumis à des logiques de rentabilité et de concurrence
- L'abandon de certaines pratiques et la recomposition de l'activité pastorale ont conduit à l'abandon de certains espaces sur l'ensemble du massif --> Mutation et déprise agricole des paysages de zones intermédiaires, de montagnes basses, des fougères, ...

Objectif(s) : La prise de position par rapport à la mutation des paysages en déprise ou en mutation, et le partage d'une vision de projet(s) pour la valorisation de ces espaces/Qu'est ce qu'on veut comme paysage sur ces secteurs et comment les façonner ?

Pistes de travail proposées :

- Repérer les secteurs où le paysage est en déprise/mutation et identifier les mécanismes/dynamiques à l'œuvre en associant les acteurs/gestionnaires à la démarche
- Co-construire un projet de réappropriation/valorisation/gestion des paysages de zones intermédiaires et de montagnes basses, projet(s) basé(s) entre autre sur le développement de nouvelles pratiques agricoles/pastorales
- Partager des expériences de reconquête de ces espaces déjà éprouvées ou en construction sur le massif et ailleurs sur d'autres montagnes

3/ Une montagne devenue multi-usages

Rappel des constats :

- Une montagne support d'une multitude d'usages : tourisme, commerce (ventas), agrément (territoire de fraîcheur), loisirs (sports de plein air, pêche, cols de chasse, ...), pastoralisme, sylviculture, exploitation de ressources, ...
- Des conflits liés aux divers usages qui induisent la reconfiguration/abandon de certaines pratiques et la transformation des paysages (abandon de la gestion des espaces, ...)
- Des activités (stations de sports d'hiver, stations thermales, ...) qui font face à une évolution du climat, une diminution de l'enneigement, une évolution sociétale, et qui doivent se recomposer/se réinventer

Objectif(s) : L'élaboration de stratégie(s) de cohabitation entre les divers usages, le « co-entretien » des paysages montagnards supports de tourisme/loisirs, la recomposition/l'adaptation des activités devant faire face aux changements climatiques et aux évolutions de société

Pistes de travail proposées :

- Renforcer/développer les actions de communication, d'information et de pédagogie sur le respect des activités qui façonnent les paysages de montagne auprès du public (pastoralisme, sylviculture, exploitation des ressources, ...)
- Co-construire des plans de gestions multi-acteurs pour l'entretien des espaces de montagne faisant l'objet de conflits d'usage
- Adapter les activités/modèles touristiques aux changements climatiques, habitudes de société, ..., tout en respectant les activités pastorales et sylvicoles
- Co-construire une culture de la fréquentation montagnarde en s'inspirant d'initiatives locales et d'ailleurs.

4/ Des villages de montagne et de piémont soumis à une dynamique de dévitalisation et de banalisation des constructions

- Des villages de montagne globalement soumis à un phénomène de dévitalisation/Un petit patrimoine à l'abandon (fontaines, abreuvoirs, bancs, murets, ...)
- Des villages de piémont qui s'étendent et dont les constructions se banalisent
- Un bâti et des logements qui ne sont pas toujours adaptés aux besoins des ménages actuels

Objectif(s) : Le partage de stratégies pour la revitalisation des villages de montagne, la réactivation/réhabilitation du patrimoine (y compris le petit patrimoine comme murets, fontaines, ...), et la préservation de la qualité urbaine des villages de piémont

Pistes de travail proposées :

- Animer des groupes de travail réunissant les acteurs de la construction/réhabilitation dans la perspective d'adapter/transformer le bâti existant des villages aux besoins des ménages actuels (Division des maisons en appartements, pièces extérieures de type loggias ,...)
- Encourager et accompagner la réhabilitation et la préservation du patrimoine bâti dans les démarches de planification urbaine à travers la mise en place d'outils de type chartes, études d'aménagement, portage foncier, ...

5/ La prise en compte de la dimension paysagère dans les outils de préservation des espaces montagnards

- Des outils de protection à vocations différentes suivant les secteurs (France, Espagne, Béarn, Pays Basque, etc.) : protection paysagère et/ou patrimoniale, protection environnementale
- Des espaces de montagne remarquables qui échappent à toute protection paysagère
- Un outil Parc Naturel Régional montagne basque en construction

Objectif(s) : Le partage de stratégies de préservation du paysage entre vallées et territoires voisins (y compris transfrontaliers) et l'élaboration de stratégies de gestion adaptées/La mise en place d'un projet de Pnr montagne basque qui positionne la question des paysages (préservation, valorisation, entretien, ...) en tant que pilier dans sa charte

Pistes de travail proposées :

- Identifier les secteurs de montagne soumis à des enjeux de dégradation et la mise en place d'outils adaptés, y compris à l'échelle transfrontalière (proposer des volets plans de gestion)
- Élaborer des plans de gestion pour les sites et les paysages faisant déjà l'objet de protection mais non entretenus (sites classés et inscrits, ...)

BIBLIOGRAPHIE & SOURCES DE DONNÉES

OUVRAGES, ÉTUDES, RAPPORTS, ARTICLES

« Balades à pied, Vallées d'Ossau, Aspe et Barétous », Guide de randonnée, Les incontournables, Patrick Espel, Février 2013

« Diagnostic territorial de la Communauté de Communes du Haut-Béarn / Loi Montagne & Charte du Parc National : incidences réglementaires », Note de synthèse - Urbanisme réglementaire / Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées (AUDAP), 2017, p.25

« Atlas des paysages des Pyrénées-Atlantiques », Atlas départemental - Conseil général des Pyrénées-Atlantiques / Préfecture des Pyrénées-Atlantiques/ Morel Delaigue paysagistes, 2003

« Charte de développement durable de la montagne basque », Association des Commissions syndicales de la montagne basque, Mai 2008

« Schéma de massif des Pyrénées », Comité de Massif des Pyrénées, approuvé en décembre 2013

« Compte rendu de réunion », Commission permanente du Comité de Massif des Pyrénées, 29 juin 2018

« Soak/Patrimoine naturel un défi pour la société basque », Conseil de Développement du Pays Basque/Euskal Herriko Garapen Konsteilua, mai 2016, 16p.

« Projet de Parc naturel régional montagne basque, Dossier d'opportunité », Région Nouvelle-Aquitaine, Association des Commissions Syndicales du Pays Basque, Communauté d'Agglomération Pays Basque, CGET, CRP consulting, Biotope, Landot & Associés, Septembre 2018

« Projet de Parc naturel régional montagne basque, Diagnostic Thématique », Région Nouvelle-Aquitaine, Association des Commissions Syndicales du Pays Basque, Communauté d'Agglomération Pays Basque, CGET, CRP consulting, Biotope, Landot & Associés, Septembre 2018

« Le champ d'application des dispositions d'urbanisme spécifiques aux zones de montagne en France métropolitaine, Loi Montagne, Fiche n°1 », Ministère de la cohésion des territoires, Version octobre 2018

« Parc National des Pyrénées, une cartographie des paysages », Jean-Jacques LAGASQUIE, Jean-Pierre TIHAY, Pierre LAPENU, décembre 2012

« Carnet de route en Nive-Adour-Ursuya », Participants à la formation *Connaître et Promouvoir son territoire* organisée par le Syndicat Mixte Nive-Adour-Ursuya, en collaboration avec Recto Verso Formation, dans le cadre du Programme Leader +, 2017

« L'usage des espaces agricoles de la montagne basque : exemple du Massif Baigura. » Thèse d'exercice, Médecine vétérinaire, Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse – ENVT, Idiart Constance, 2018, 78 p.

« Dossier de candidature Leader Montagne basque 2014-2020 », Conseil des élus du Pays Basque, 2013-2014, 96 p.

« Les mythes et légendes du Pays Basque », Article, Sud-Ouest, Bruno Fay, publié le 22/08/2017.

« Mystères et secrets du Béarn », ouvrage d'Alain Bernard, Editions Broché, 1985

« Les mémoires de la montagne basque », PCR« Paléoenvironnement et dynamiques de l'anthropisation de la montagne basque »1999-2002, D. Galop, A. Beyrie, F. Marembert, Laboratoire de Chrono-Écologie-CNRSService Régional de l'Archéologie d'Aquitaine, Institut Culturel Basque, Garazikus

SITES INTERNET

<http://www.cdm-pyrenees.fr/le-massif-des-pyrenees/portrait-du-massif.html>

<https://www.cget.gouv.fr>

<http://www.pyrenees-parcnational.fr/fr>

<https://savonbayonne.wordpress.com> <http://abarka.free.fr>

<http://www.montagnes-des-pyrenees.org/pastoralisme.html>

<http://www.montagnes-des-pyrenees.org/relations-avec-lespagne.html>

<https://www.viapiir.com/>

<http://label-rando.fr>

<http://www.pyrenees-passion.info/contes-et-legendes-des-pyrenees/>

<https://www.eke.eus/fr/culture-basque/patrimoine-basque/arkeologia/protohistoria>



Pic Bacqué - Parc National des Pyrénées - Montagne béarnaise
Source photo : Audap

**Agence d'Urbanisme
Atlantique & Pyrénées**

**Petite caserne
2 allée des platanes - BP 628
64106 Bayonne Cedex
Tél. 05 59 46 50 10**

**4 rue Henri IV - Porte J
64000 Pau
Tél. 05 33 64 00 30**

www.audap.org



Les membres de droit de l'Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées